

Calendar for January 1952 showing days of the week and dates.

Causes entendues par le Magistrat Victor Chabot

Un jeune homme de St-Simon de Bagot, Gérard l'Heureux, subira son enquête préliminaire le 4 janvier, sous l'accusation de s'être porté à des voies de fait graves sur la personne de Gilbert Vandal, du même endroit. En attendant, il est en liberté sous un cautionnement de \$2,000, fourni par un tiers.

L'accusé, qui est défendu par Me Maurice Rousseau, est un jeune homme d'une vingtaine d'années, et qui demeure chez ses parents. L'avocat de la Couronne, Me Gaetan Sylvestre s'est opposé au cautionnement disant que la victime était entre la vie et la mort à l'Hôpital St-Charles, mais le Magistrat Chabot consentit quand même à laisser l'accusé en liberté, sur la proposition de Me Rousseau.

Lucien Pelletier de Saint-Hyacinthe-Anne a plaidé non-coupable à l'accusation de s'être porté à des voies de fait sur la personne de son épouse et sa cause a été ajournée au 11 janvier. Cet incident est survenu le 25 décembre 1951.

D'autres causes furent également remises à des dates ultérieures, notamment les causes de Roland Blanchard, qui n'était pas présent malgré un avis de Me Philippe Pothier; la Cie de Transport Moderne, remise au 11 sur demande de Me Sylvestre; Alcide Théberge, remise au 11 également.

Léger incendie chez M. Sénécal rue De Vaudreuil

Les pompiers de la brigade de St-Hyacinthe ont dû répondre à trois alarmes durant l'avant-midi de vendredi dernier le 28 décembre.

A 9 h. et 6 du matin, une première alarme a appelé les pompiers chez Mme René Benoit, 24-65, rue Bourdages. Il s'agissait d'un feu de tuyau qui fut promptement maîtrisé.

Moins d'une heure plus tard, c'est-à-dire à 9h. 42, la brigade était appelée à l'entrepôt de liquides Corona, chez M. Paul Côté, 2450 rue de La Bruère. Pour une raison ou pour une autre, un commencement d'incendie s'était déclaré dans un lot de caisses reposant sur le plancher. Un extincteur eut raison des flammes.

A 12h. 29 de l'après-midi, le même jour, un incendie un peu plus sérieux se déclara chez M. Paul-Emile Sénécal, 300 rue De Vaudreuil. Le feu était pris dans un mur et au plafond, mais on eut raison des flammes par un jet d'eau. Les dommages par le feu et la fumée ont été assez considérables.

Mme Oliva Dion décédée le 29 à l'âge de 37 ans

Mme Oliva Dion, née Thérèse Leduc, est décédée à St-Hyacinthe le 29 décembre, à l'âge de 37 ans.

Elle laisse, outre son époux, un fils, Jean-Pierre; sa mère, Mme Georgianna Lafond, et cinq sœurs: Mmes Henri Richer (Eva), de cette ville; Bernard Bouchard (Lucienne), de Montréal; René Bouchard (Marie-Arme) et Jimmy Capabianca (Cécile), de cette ville, et Mlle Gabrielle, de Montréal.

Le corps a été exposé aux Salons Bienvenue & Mongeau, 1105 Girouard, et les funérailles ont eu lieu lundi le 31 décembre, à 9h. 30 du matin, en l'église du Christ-Roi. La levée du corps a été faite par l'abbé S. Léveillé et le service a été chanté par l'abbé Rosario Beauregard, assisté des abbés J. Lemieux et Maurice Jodoin comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. G. Leduc, R. Leduc, M. Leduc, A. Gauthier, F. Gladu et J. Leclerc.

Un verdict de mort accidentelle rendu dans l'accident du 26

On se souvient que cette horrible tragédie provoqua la mort de cinq personnes et infligea des blessures à une vingtaine d'autres, tous passagers de l'autobus. — Camion conduit par Conrad Bonnier, de St-Ours-sur-Richelieu. — Plusieurs témoins entendus. — Les membres du jury.

L'enquête du coroner dans l'horrible tragédie de la route, survenue le 26 novembre 1951 à Sainte-Hélène de Bagot entre un camion et un autobus de la Cie de transport Bourgeois de Drummondville, a été tenue, vendredi soir dernier, au palais de justice de cette ville, sous la présidence du Dr. André Bouvier, de St-Hugues, coroner du district de Bagot.

L'avocat de la Couronne était Me Gaetan Sylvestre de St-Hyacinthe tandis que la Cie de Transport était défendue par Me N. Charbonneau de Montréal.

LES TEMOINS La Couronne fit entendre un seul témoin, le conducteur du camion, M. Conrad Bonnier de St-Ours sur Richelieu. La défense présenta cinq témoins de cet accident, qui provoqua la mort de cinq personnes et occasionna des blessures à une vingtaine d'autres, tous passagers de l'autobus. Le sergent Arthur Gagnon, de la police provinciale, cantonné à Drummondville, fut le premier témoin appelé à la barre. Le sergent Gagnon relata les circonstances dans lesquelles il dut faire les constatations lors de cette tragédie.

Les deux témoins suivants furent les conducteurs des deux véhicules, Jean-Jacques Bordeleau, de la rue Brock à Drummondville et Conrad Bonnier de St-Ours. Ils donnèrent chacun leur version de l'accident. Le témoignage de Bordeleau fut quelque peu contradictoire tandis que Bonnier donna des précisions claires et nettes. Il relata entre autres qu'il était parti de St-Ours, village situé à environ 26 milles de Saint-Hyacinthe, à 9h. 45 de la matinée et qu'il se rendait à St-Nazaire d'Acton. Il voyageait seul et était parfaitement sobrié au moment de l'accident.

Les témoins suivants furent les sœurs Lise et Aline Asselin de St-Eugène de Grantham, qui voyageaient à bord de l'autobus. Elles échappèrent belle car leurs compagnons, qui occupaient le fond de la banquette, furent tués instantanément. Elles ne virent à peu près rien de l'accident car elles avaient toutes deux les yeux fermés. Le dernier témoin, René Lahaie de Montréal, était également passager de l'autobus et rendit un bon témoignage.

Après quelques minutes de délibérations seulement, le président des jurés, M. D.N. Dupont, rendit au nom de ses confrères un verdict de mort accidentelle.

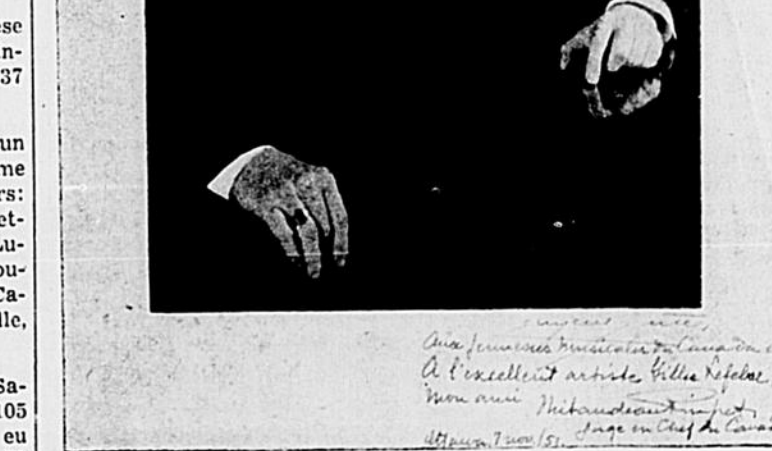
Le décès de Mme Elu marguillier à St-Théodore

Mme Nap. Barbeau née Lysa Brunelle, est décédée à St-Dominique le 29 décembre, à l'âge de 78 ans. Elle laisse son époux ainsi que deux fils: Gérard, d'Upton, et Armand, de St-Dominique. Deux sœurs lui survivent également: Mmes A. Leblanc et D. St-Martin de Montréal.

Le corps a été exposé aux Salons Bienvenue & Mongeau, 1115 Girouard, et les funérailles ont eu lieu mercredi le 2 janvier, à neuf heures du matin, en l'église paroissiale du Christ-Roi. La levée du corps a été faite par l'abbé Lenioux et le service a été chanté par l'abbé Maurice Jodoin, assisté des abbés Lemieux et Girard comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. E. Beauparlant, R. Comtois, Oscar Bélair, Georges Vanasse, Roland Palardy et M. Frenière.

Il sera ici le 20 janvier



LE TRES HONORABLE THIBAudeau RINFRET, Juge en Chef de la Cour Suprême du Canada, sera à Saint-Hyacinthe le 20 janvier prochain, lors du passage en notre ville, de M. Marcel Cuvellier, président-fondateur des Jeunes Musicales de Belgique. Durant cette journée, il y aura réception au salon des Arts à l'Hôtel de Ville, banquet au Grand Hôtel et concert au Séminaire. Son Honneur le Maire M. Ernest-O. Picard, ainsi que Mme Picard, sera présent et souhaitera la bienvenue à M. Cuvellier. En outre d'être le président-fondateur des Jeunes Musicales de Belgique, M. Cuvellier est également secrétaire de la Fédération des Jeunes Musicales.

Père Noël nouveau genre



Avez-vous déjà vu auparavant un phoque de Noël? Voici SANDI CLAUS dans un nouveau rôle aux jardins zoologiques de Los Angeles. On l'a vêtu à la manière de Santa Claus et c'est une vadrouille qui lui servait de barbe. Il est certain que, dans cet accoutrement, Sandi Claus a bien fait rire les enfants qui sont allés le voir.

Ancien maire de Saint-Antoine décédé à l'Hôpital S. Charles

M. Joseph-Ignace Archambault est décédé à l'hôpital de Saint-Hyacinthe. Il était né à Saint-Antoine sur Richelieu, le 3 septembre 1871. Il était le fils du Dr. Alcides Archambault et de Maximilienne Archambault. Il avait été maire de son village natal pendant vingt ans.

Les funérailles eurent lieu à St-Antoine sur Richelieu.

Les funérailles de M. A. Bouvier

M. Alfred Bouvier, époux de Roseline Tarte, est décédé en cette ville le 30 décembre, à l'âge de 72 ans. Il laisse trois fils et une fille: Alfred, de Sorel; Orion, de cette ville, et Florimond, de Montréal, ainsi que Mme Jean St-Jacques (Laurette), de St-Pie. Une sœur lui survit également: Mme Moïse Proulx (Florianne), de Lachute Mills.

Le corps a été exposé aux Salons Bienvenue & Mongeau, 1115 Girouard, et les funérailles ont eu lieu mercredi le 2 janvier, à 9h. 30 du matin, en l'église Notre-Dame. La levée du corps a été faite par le R. Père Côté et le service a été chanté par le R. Père Fiset, assisté des RR. Pères Létourneau et Sylvestre comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Elphège Beauparlant, Roland Comtois, Oscar Bélair, Georges Vanasse, Roland Palardy et M. Frenière.

La demande a été renvoyée

Jugement a été rendu par l'hon. Juge Elie Salvas, au Palais de Justice de Saint-Hyacinthe, dans la cause de Dame Pauline Richer, épouse séparée de biens de Philippe Pothier, avocat, vs René Beaudry, de St-Hyacinthe Express Co., et Ephrem Chicoine, de Ste-Rosalie.

Le 30 septembre 1940, la demanderesse conduisait son auto rue Choquette lorsqu'elle vint en collision avec un camion appartenant au défendeur et conduit par son employé, Ephrem Chicoine. A la suite de cette collision, elle intenta une action en dommages au montant de \$272.30.

Dans son jugement déboutant l'action, le tribunal déclare notamment: "Considérant que la demanderesse n'a pas prouvé qu'elle avait atteint le centre de la rue Notre-Dame avant que le défendeur, Chicoine arrive à la rue Choquette; que partant elle ne peut se prévaloir des dispositions spéciales du règlement qu'elle invoque et qu'elle devait céder le passage au dit défendeur; considérant qu'elle n'a pas prouvé les fautes qu'elle reproche au défendeur Chicoine, la défense est accueillie et la demande est renvoyée."

Mlle A. Beauchemin décédée à l'Hôtel Dieu le 2 janvier

Mlle Angéline Beauchemin est décédée à l'Hôtel-Dieu, mercredi le 2 janvier, à l'âge de 80 ans. Le corps a été exposé à l'Hôtel-Dieu et les funérailles ont eu lieu à la Cathédrale ce matin à 9 heures, vendredi le 4 janvier. M. Ubald Lalime avait la direction des funérailles.

60,000 concurrents ont participé au concours du Festival de Noël

La pesanture de l'arbre de Noël géant dressé place du Marché est de 775 livres. — Le premier prix a été gagné par Mme René Roy tandis que le second a été attribué à M. Gaston Bachand. — Le tirage fut fait par Son Honneur le Maire M. Ernest-O. Picard, en présence des directeurs de la Chambre de Commerce, place du Marché. — Les gagnants.

Le Festival du Commerce, qui durait depuis déjà quelques semaines dans notre ville, a pris fin vendredi soir dernier, alors que furent proclamés les noms des gagnants, sur la place du Marché centre. Le tirage a été fait par Son Honneur le Maire, M. Ernest O. Picard, en présence des membres et des directeurs de la Chambre de Commerce senior et aussi en présence d'une foule réunie autour de l'arbre de Noël géant.

Disons tout de suite que la pesanture de l'arbre était de 775 livres. Les organisateurs de ce concours ont reçu un flot de réponses, tout près de 60,000, dont 268

La session de la Cour supérieure sera prolongée

La session de janvier de la Cour supérieure de Saint-Hyacinthe durera deux semaines, au lieu d'une, soit du 14 au 26, dans l'espoir de diminuer le nombre de causes sur le rôle depuis longtemps. La décision d'en agir ainsi serait due à une tentative pour faire diminuer le retard dans l'audition des causes. A Saint-Hyacinthe, où la situation est meilleure qu'en bien d'autres districts, il y a toujours 120 ou 130 causes sur le rôle, ce qui veut dire un an ou un an et demi de retard. Des tentatives seraient faites dans tous les districts en ce moment pour remédier dans une certaine mesure à une situation qui est tendance à s'aggraver depuis quelques années, par suite d'une augmentation considérable du nombre de causes.

Un pavé glissant et une collision

Jugement en faveur du défendeur a été rendu par l'hon. Juge Salvas, au Palais de Justice de St-Hyacinthe, dans la cause d'Hervé Surprenant, voiturier de St-Jean d'Iberville vs Albert Beauchesse, de St-Paul d'Abbotsford.

Le demandeur opère un service de taxis. Le 17 octobre 1948, son préposé, André Guillet, était sur la route Montréal-Sherbrooke et s'engageait dans le village de St-Paul quand l'auto du défendeur, venant en sens inverse, obliqua subitement vers la gauche pour s'engager dans une rue transversale. Il en résulta une collision à la suite de laquelle le demandeur prit une action en dommages au montant de \$1229.61.

La demande a été renvoyée. Considérant que l'omission par le défendeur de donner un signal ne constituait pas la cause ni l'une des causes des dommages subis par le demandeur; considérant que les dits dommages sont dus uniquement au fait que le dit Guillet a perdu le contrôle de la voiture qu'il conduisait; considérant que cette perte de contrôle n'est pas le résultat d'une faute du défendeur mais plutôt du fait que Guillet conduisait la voiture du demandeur dans un village, en descendant une côte sur un pavé glissant, et ce, à la vitesse illégale et dangereuse, dans ces circonstances, de 40 milles à l'heure; considérant que le demandeur n'a pas prouvé les allégations essentielles de sa demande; pour ces motifs, le tribunal accueille la défense et déboute le demandeur.

Des dommages pour \$675.00

Le 25 octobre 1948, vers les 7h. 30 du soir, c'est-à-dire alors qu'il faisait noir, Edward Shawler, voiturier de Montréal, roulait en auto sur la route de Manesville et Rougemont.

Il était suivi d'une autre auto conduite par Armand Bolduc, de St-Honoré, comté de Beauce. Ils allaient dans la même direction, mais à un moment donné, l'un frappa l'autre.

Shawler intenta une action qui s'est plaidée devant le Juge Salvas au Palais de Justice de St-Hyacinthe. La défense a été rejetée et le demandeur a obtenu des dommages au montant de \$675.

Mlle A. Beauchemin décédée à l'Hôtel Dieu le 2 janvier

Mlle Angéline Beauchemin est décédée à l'Hôtel-Dieu, mercredi le 2 janvier, à l'âge de 80 ans. Le corps a été exposé à l'Hôtel-Dieu et les funérailles ont eu lieu à la Cathédrale ce matin à 9 heures, vendredi le 4 janvier. M. Ubald Lalime avait la direction des funérailles.

Senesac et Parent passeront deux ans à l'ombre

Alexander Senesac et Raymond Parent, alias Raymond Paté, ont tous deux été condamnés, vendredi dernier par le Magistrat de district Victor Chabot, à deux ans de pénitencier.

Les deux étaient accusés de s'être introduits par infraction nuitamment dans des garages de la région et d'avoir volé différents articles de haute valeur, notamment dans un garage de Rougemont dans la nuit du 28 au 29 novembre 1951. Le Magistrat Chabot en a profité pour féliciter le fils du garagiste pour son courage et l'initiative qu'il a prise pour capturer les deux bandits.

Il a également servi une verte semonce aux deux compères et, principalement à Senesac qui comparait régulièrement devant les tribunaux depuis cinq ans. Senesac n'est âgé que de 22 ans et a déjà un fort dossier et, le Magistrat Chabot a dit que, sans l'intervention de sa mère auprès de lui, il l'aurait condamné à une peine beaucoup plus sévère.

Quant à Parent, qui est âgé de 25 ans, c'était sa première offense et le Magistrat lui fit remarquer que sa première et plus grande erreur avait été de désertier les rangs de l'armée canadienne. Les deux complices passeront donc les deux prochaines années à l'ombre.

Avec les J.M.C.



Son Honneur le Maire Ernest O. Picard, qui se joindra aux Jeunes Musicales du Canada pour souhaiter la bienvenue à M. Marcel Cuvellier lors de son passage parmi nous, le 20 janvier prochain. On sait que M. Cuvellier est président-fondateur des Jeunes Musicales de Belgique et secrétaire de la Fédération Internationale des Jeunes Musicales.

Mme Henri Jodoin décédée à Upton à l'âge de 52 ans

Mme Henri Jodoin, née Eveline Jodoin, d'Upton, est décédée à l'Hôpital St-Charles de St-Hyacinthe le matin du jour de Noël.

Elle était âgée de 52 ans et elle laisse, outre son époux, un fils, Henri Jodoin, et cinq filles: Mme Albert Petit (Thérèse) et Mlles Rita, Eveline, Laurette et Noëlla. La dépouille mortelle a été exposée à la demeure de M. Henri Jodoin et les funérailles ont eu lieu samedi matin en l'église paroissiale. Le service a été chanté par Mgr Richard Leconte, curé, assisté des abbés Bernard Fontaine, vicair, et Lucien Belval, professeur au Séminaire.

De nombreux parents et amis du défunt étaient présents aux funérailles.

Un nouveau marguillier au village Acton Vale

Acton Vale (DNC) 2 Une réunion d'anciens et de nouveaux marguilliers eut lieu dimanche dernier à Acton Vale en vue de nommer un remplaçant à Valmore Loiseleur, au titre de marguillier, dont le terme expirait avec la fin de l'année 1951. M. Rodolphe Grenier, cultivateur du rang Ste-Thérèse fut élu à ce poste pour le prochain terme, qui est de trois ans.

LE CLAIRON

Journal hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe. Fondé en 1912

"Le Clairon", qui a succédé à "L'Union", fondé en 1873, paraît chaque vendredi et est imprimé au No. 435, 14ième Avenue, par l'IMPRIMERIE YAMASKA.

Téléphones: Rédaction: 498 - Administration: 143

Directeur: T. Damien Bouchard

Rédacteur en chef: Guy Gagnon

Gérant: Jean-Paul Brault

Nouvellistes: - - Fernand Berthiaume - - P.-N. Fugère

Rédacteur Sportif - - Doc. Lafleur

Rédacteur Sportif Adjoint - - Fern. Berthiaume

Abonnement

6 mois - \$12<sup>00</sup>

1 an - \$20<sup>00</sup>

3 ans - \$50<sup>00</sup>



En vente chez tous les dépositaires de journaux.

UN SEUL SOUHAIT

Que 1952 nous délivre de la peur!

Il est dans la tradition de la presse quotidienne de faire, chaque fin d'année, une revue des principaux événements des derniers douze mois. En outre, la presse hebdomadaire se charge généralement d'une brève analyse des faits saillants de l'actualité, dont les effets doivent se prolonger encore pendant plusieurs semaines, mois ou années.

Nos lecteurs, qui sont au fait de la situation et qui connaissent bien nos opinions sur les principaux problèmes de l'heure, nous dispenseront facilement d'une telle récapitulation. Il est pourtant une chose sur laquelle nous aimerions revenir en dernière fois avant de dire adieu à 1951. Si l'année qui vient de se terminer fut, à différents degrés, celle des conflits militaires, politiques, religieux et économiques, ce n'est ni la guerre ni les chambardements sociaux qui ont le plus ébranlé l'humanité souffrante. Pis encore que "du sang, des sueurs, des larmes", l'homme doit aujourd'hui lutter contre le plus terrible de tous les maux: la peur — cette même peur contre laquelle le président Truman s'est élevé avec véhémence en août dernier.

La mise en garde présidentielle n'a pas produit le

Par Guy GAGNON

réveil auquel nous étions en droit d'espérer; la peur continue d'être cette arme terrible qui engendre le silence. C'est pourquoi les paroles que prononçait M. Truman devant les membres de la Légion Américaine, le 14 août 1951, méritent d'être reprises au début de l'année nouvelle. Que les hommes qui croient encore dans la liberté ne l'oublient jamais:

"Dans une dictature, on vit dans la peur et sous la terreur d'être dénoncé et diffamé. Personne n'ose se dresser pour défendre ses droits.

"Nous ne devons jamais tolérer qu'une situation pareille puisse se produire en Amérique.

"Pourtant, c'est exactement ce que les paniquards et les colporteurs de la Haine cherchent à créer. Leur répertoire (stock in trade) consiste en la calomnie (charactère a s assassination). Comme devise ils ont: "Cul-pabilité par association (même fortuite)." Ils sont arrivés à créer un tel courant de peur et d'incertitude que leurs attaques contre nos libertés passent presque sans défi. Les gens prennent peur — et les gens appeu-

Dans son message du Nouvel An, M. Maurice Duplessis a admis que la prédiction de Sir Wilfrid Laurier ("le 20e siècle sera celui du Canada") est en voie de se réaliser. Mais voulant sans doute laisser, lui aussi, un nom célèbre, M. Duplessis a fait à son tour une prédiction: "...la dernière partie du 20e siècle sera celle de la province de Québec, si nous le voulons."

Nous le voulons bien! Et le premier ministre actuel de notre province n'en voudra pas trop au peuple du Québec si ce dernier prend les mesures nécessaires pour assurer "le développement phénoménal dont jouit notre province". Cela va lui coûter évidemment quelque chose à notre bon

premier ministre, mais son amour du peuple est tellement profond, tellement sincère, tellement total, qu'il acceptera volontiers le sacrifice qu'on lui imposera aux prochaines élections. Car si nous voulons que la seconde moitié du 20e siècle soit celle du Québec, il nous faudra alors prendre certaines mesures. Et la première sera d'élire à la direction de notre patrimoine national des hommes capables d'assurer le progrès et la prospérité de tout un peuple. Or de cela, M. Duplessis n'en est pas capable, n'en a jamais été capable, n'en sera jamais capa-

ble. Il a peut-être certaines qualités, mais il lui manque toutes celles qu'il faut pour faire un bon administrateur, un bon homme d'état. Nous remercions M. Duplessis de souhaiter le succès de notre province. Puisse qu'il le désire si ardemment, le peuple lui obéira avec empressement dès les prochaines élections. Il débarrassera l'administration provinciale de tous les incompétents qui l'encombre depuis quelques années, et se choisira des hommes capables de faire des 50 prochaines années celles du Québec. G. G.

ÉDITORIAUX

Nous le voulons bien

Une forme de corruption

Le pape s'en prenait récemment à ceux "qui font de la presse, des spectacles, des associations et parfois même de l'école, des moyens de profits avides sinon même de corruption préméditée de l'enfance, en piétinant l'innocence sacrée des petits et en accumulant d'immenses ruines morales".

Le message papal s'adressait au monde entier et les autorités de tous les pays sont ici en cause. Celles du Québec comme les autres. Notre système d'enseignement boiteux et décadent n'en est pas un qui puisse protéger notre jeunesse de la corruption. En refusant d'y apporter les changements qui s'imposent, les autorités responsables de l'enseignement dans notre province deviennent d'avis coupables de corruption.

Qu'on prenne garde que se rendant enfin à l'évidence, le peuple ait recours à des moyens "pas très catholiques" pour châtier ceux qui n'accomplissent pas leur devoir.

Transactions immobilières

- Philias St-Jean, rue Sicotte, a été vendu à Armand Généreux pour la somme de \$18,000. Une terre appartenant à Héloïse Gadbois, St-Hyacinthe-Confesseur, a été vendue à Cyrille Plouffe pour la somme de \$10,800.00. Un emplacement appartenant à Damase Caron, St-Barnabé, a été vendu à Emma Caron, pour la somme de \$1,000. Un emplacement appartenant à Ubald Gadbois, St-Barnabé, a été vendu à Damase Caron, pour la somme de \$2,000. Une terre à bois appartenant à Louis Ménard, St-Damase, a été vendue à Laurent Paul Ménard, pour la somme de \$1,000. Un immeuble appartenant à

D'une semaine à l'autre

Par Guy GAGNON

Nous rappelons la semaine dernière le "luxu" quasi illogique que se paie notre province d'avoir le premier ministre le plus inculte qui soit. Et nous citons l'incident récent du "Salon du Livre", à Montréal, où M. Duplessis s'est rendu complètement ridicule et a forcé plusieurs journalistes, dont ceux du Devoir, à avouer publiquement leur "honte".

A ce sujet, le chef du parti libéral provincial déclarait, au cours d'une causerie radiophonique, que M. Duplessis avait les valets qu'il mérite, et que si notre premier ministre ne lisait jamais, il était fort probable que le Secrétaire de la province, lui, ne sache même pas lire. Lorsqu'on s'appelle Maurice Duplessis, qu'en est dictateur par tempérament, et premier ministre en plus, on ne saurait tolérer des subalternes plus instruits que soi. A un premier ministre qui ne lit jamais, on donne un Secrétaire provincial qui ne sait pas lire.

Et quand ce même secrétaire provincial se trouve à exercer le contrôle du Département de l'Instruction publique au Québec, il en découle logiquement que les enfants fréquentant les écoles publiques ne doivent pas posséder les moyens de s'instruire. Car ils seraient alors en mesure de juger et le secrétaire provincial et le premier ministre. C'est là un jugement qu'ils ne pourraient supporter.

Il ne faut donc pas se surprendre d'apprendre par M. Georges Lapalme que les enfants de la province n'ont pas de manuels d'histoire Sainte mais reçoivent en prix des livres pornographiques. Cette déclaration mérite évidemment certaines explications. Pour qu'on ne nous accuse pas d'interpréter les paroles d'autrui, nous citons ici M. Lapalme:

"A Montréal seulement, 50,000 élèves n'ont pas les manuels dont ils ont besoin... En ce qui concerne les manuels même, on a à Montréal le catéchisme officiel pour la 3e année. Pour les quatre autres degrés de l'élémentaire, le volume est encore à venir. Pour l'histoire, le manuel est aussi à venir. Pour la géographie, le manuel-cahier de Dagenais est présentement utilisé. Le livre de lecture est disponible pour la troisième année seulement; le reste viendra plus tard... En arithmétique, on dispose du manuel de la troisième année, mais rien pour les degrés plus élevés. Pour l'enseignement de l'anglais, les manuels sont tous prêts. L'histoire sainte attend encore son manuel. Le solfège (qui peut être considéré comme matière secondaire) dispose du matériel voulu jusqu'au 5e degré. Les autres manuels seraient encore à l'état de projet".

Voilà ce qui en est pour la disponibilité des manuels scolaires au Québec. Avouons que ce n'est pas riche. Ainsi, sur un total de 70 manuels requis, 21 seulement sont disponibles pour les élèves. Dans un cas bien particulier, à Joliette, les élèves de 6e année, dans une certaine école, n'ont même pas de



Advertisement for 'l'imprimerie yamaska' with text: 'A votre service pour tout travail d'impression Commercial - Semi-luxe - De luxe'.

grammaire française! Par contre, si les manuels essentiels manquent, la littérature pornographique semble avoir libre cours dans nos écoles. Voici ce que disait à ce propos M. Lapalme: "La petite histoire que je vais vous raconter est, à mon avis, sensationnelle car elle démontre que non seulement nous avons des incompétents à la tête de l'Instruction publique, mais de dangereux ignorants. En 1950, des livres ont été achetés par l'Instruction publique pour être distribués en prix aux élèves des écoles primaires. J'ai eu en main l'un de ces livres. Eh bien! les postes de radio sur lesquels je parle ne me permettraient pas d'en lire quelques-unes des pages. Ce livre contenait de la véritable pornographie".



Souvenirs d'un Petit-Fils de Porteur d'Eau - GRAVISSANT LA COLLINE

T. DAMIEN BOUCHARD

(Suite)

miens ne viennent à mon secours. Deux femmes qui nous regardaient peiner, comprirent notre position dangereuse et s'époumonèrent pour alerter les gens. Poléon Bélaïr, par un hasard providentiel, passait dans les environs avec son vieux cheval. Il entend les cris désespérés, saute à bas de sa voiture, et sans prendre le temps d'attacher sa pécore, il enfila dans le vestibule, enjambe les marches de l'escalier et arrive juste à temps pour me remplacer. Appuyant ses deux larges épaules sur le piano et le saisissant à rebours de ses deux mains vigoureuses, il le soulève et permet aux camionneurs de lui faire exécuter le demi-tour nécessaire à son introduction dans le petit salon. Le futur shérif pâle d'émotion, bien qu'il eût été dans une position moins périlleuse que la mienne, avoua qu'il était parfois bon d'avoir l'appui des Québécoises du Marché-à-Foin.

Je voulus donner une somme d'argent à Poléon Bélaïr. Il s'y refusa énergiquement, ayant été plus que récompensé, me dit-il, par le fait qu'il avait pu "sauver d'une mort certaine, Ti-Charles, le p'tit fils du charrier d'eau, le garçon du père Damien, et l'archevêque du quartier Trois."

Quelques mois plus tard, il vint me revoir pour me demander un faveur. Il avait fait une découverte qui devait l'enrichir, prétendait-il. Il avait trouvé un remède pour le beau-mal. Je ne sais pas exactement ce qu'il entendait par cette maladie, mais je compris, à ses explications, qu'elle ne s'attaquait qu'au sexe faible et qu'elle était plutôt une condition morbide occasionnant, à certaines époques de la vie des femmes, des petits malaises qui disparaissent avec le temps. Il m'affirma qu'il avait guéri une dame Daunais et il me montra une lettre, signée par son ancienne patiente, attestant le cas. "J'ai fait tirer, me dit-il, mon portrait chez M. Jarret et je voudrais que tu le

mettes dans ta gazette". Et c'est pour cela que les lecteurs de l'Union purent voir dans mon journal la vignette de Poléon Bélaïr, dit Masta, en tête de la lettre de Mme Daunais attestant que les remèdes de celui à qui je devais la vie l'avaient sauvée, elle aussi, non d'un écrasement imminent, mais d'un simple beau-mal.

Napoléon m'avait apporté une photographie qui ne le recommandait guère à ses patientes. Il était vu en buste, ce qui accentuait la pauvreté de son habillement; il portait bien une chemise sous son gilet, mais sans la cravate et le faux-col habituels. Cela n'affaiblissait nullement la valeur de son spécificité, qui, lui, n'empêchait pas la guérison de ses clientes qui étaient en voie de rétablissement, sous les simples effets des éléments curatifs que la nature a mis dans tous les êtres organisés. Ces forces, antagonistes de celles qui sont la source des maladies, sont souvent ignorées du commun des mortels. Elles constituent les véritables agents de publicité des charlatans et de la plupart des prétendus thaumaturges, des faiseurs de miracles laïques ou religieux.

Un de mes chefs de groupe du Marché-à-Foin était le père d'une jeune fille souffrant d'une infirmité qui fut la cause de la dégénérescence d'une de ses jambes. Pour remédier à cette difformité, elle portait une bottine montée sur un bâti de fer. Il l'avait fait instruire dans nos couvents, où on lui avait inculqué une grande confiance dans les miracles, si bien qu'un jour elle avait eu l'idée d'aller en pèlerinage pour obtenir la grâce de se débarrasser de la béquille qui lui semblait indispensable pour marcher. Son père était loin d'être de son opinion sur le chapitre des superstitions; il savait que, dans la plupart des guérisons qu'on attribuait à des inter-



ventions surnaturelles, c'était tout simplement les forces curatives de la nature qui avaient pris le dessus. Convaincu que sa fille n'avait pas réellement besoin de sa béquille, il la lui enleva et la brisa en deux. Il me raconta qu'elle se mit à marcher sur ses jambes sans l'aide même d'une simple canne et qu'au bout de quelques semaines elle avait complètement oublié à petit à la supporter par eux-mêmes et fonctionnèrent bientôt normalement sans qu'elle en ressentit les douleurs qu'elle redoutait. Mon chef du Marché-à-Foin était devenu pour sa fille, le père Serge de Léon Tolstoï. La "mirauculée" travailla assez longtemps à mon bureau et je pus me rendre compte par moi-même de la puissance du thaumaturge laïque du Marché-à-Foin.

Un jour, j'appris que Poléon Bélaïr dit Masta s'était accidentellement empoisonné. On s'attendait à sa mort sous brève échéance. Je me rendis aussitôt dans son galetas. Il souffrait de douleurs atroces à la gorge et à l'estomac. Il lui restait assez de force pour me raconter ce qui lui était arrivé. Les remèdes qu'il avait employés jusque-là pour guérir le beau-mal n'étaient que de l'eau, du sel de cuisine et de l'alcool; craignant que ses clientes ne s'aperçoivent de la simplicité de sa mixture, ce qui aurait pu avoir un fâcheux résultat pour sa réputation de guérisseur, il avait décidé d'en fabriquer un autre qui serait un peu plus fort. Il avait ajouté à son mélange un extrait de feuilles d'aloès dont il avait entendu parler par les sauvages. Ne voulant pas expérimenter sur d'autres son remède nouveau avant d'être sûr qu'il n'était pas dangereux, il en avait bu, me dit-il, la valeur d'un petit verre à whiskey. A peine avait-il avalé son élixir qu'il sentit un feu d'enfer lui dévorer la poitrine. Le docteur, appelé en toute hâte, avait constaté que la plante, qu'il avait fait bouillir pour en extraire le jus, contenait un violent poison; il pourrait s'estimer bien heureux, lui avait-il dit, si sa maladresse ne lui était pas fatale. Il en réchappa, mais il abandonna pour toujours son métier de guérisseur de beau-mal.

(A suivre)

(Tous droits de reproduction réservés)

V

Poléon Bélaïr, dit Masta

Lorsque j'étais enfant, j'avais admiré la force herculéenne d'un misérable qui nous était venu de l'étranger vivre au Marché-à-Foin. Son teint cuivré et son nom étrange, Poléon Bélaïr, dit Masta, semblait prouver son affirmation qu'il était un Métis. Il nous était arrivé avec une troupe de jongleurs et de charlatans ambulants. Je l'avais plusieurs fois applaudis lorsque, la tête appuyée sur une chaise, les pieds sur une autre et, simulant une enclume, on lui fendaient sur l'estomac une lourde pierre en la frappant avec une masse de fer. J'étais, dans ce temps, loin de me douter qu'une quinzaine d'années plus tard Poléon Bélaïr, dit Masta, se servirait de ses muscles d'acier pour me tirer d'une situation critique où je faillis perdre la vie.

Nous avions à monter, dans mon logis situé au premier étage de l'immeuble que je possédais sur le boulevard Girouard, un piano d'un poids considérable. Bien que le grand escalier eût un tournant à sa partie supérieure, les deux charretiers, chargés de cette besogne, prétendaient qu'ils pouvaient le hisser avec des câbles jusque sur le plancher du salon. J'étais accompagné du notaire Cormier, devenu plus tard le shérif du comté. Il ne pesait pas plus que moi, 135 livres, et nous n'étions guère plus forts l'un que l'autre, bien qu'il me dépassât de beaucoup en hauteur. Les camionneurs se postèrent au sommet de l'escalier, sanglèrent le piano de leur câble et commencèrent à le tirer vers eux. Nous nous plaçâmes, le notaire en avant et moi à l'arrière de l'instrument pour aider les deux costauds. Ils nous conseillèrent de ne pas nous exténuier à lever la lourde charge, mais de la maintenir tout simplement dans la position verticale et de l'arrêter sur les marches quand ils se reposeraient avant de donner un nouvel effort. Il arriva qu'au tournant de l'escalier, les portefaix n'ayant presque plus de prise pour retenir le piano, tout son poids reposa sur mon aide bienveillant et moi-même. Le notaire plus mort que vif, cria: "j'échappe! j'échappe!" J'allais être infailliblement écrasé à moins qu'un passant ayant des muscles mieux trempés que les

## Ce que les compagnies paient au Gouvernement

En 1949, au seul titre de l'impôt sur le revenu, elles ont versé quelque 572 millions de dollars. — La répartition de l'industrie et du commerce.

Combien le Gouvernement prélevé-t-il sur les bénéfices des sociétés industrielles et commerciales du pays? Celles-ci ont versé en 1949, au titre de l'impôt sur le revenu, quelque 572 millions de dollars. Rappelons, en passant, que l'impôt sur les excédents de bénéfice auquel elles étaient assujetties a rapporté, de 1944 à 1949 environ 1.530 millions.

La Banque Canadienne Nationale, qui précise ces faits dans sa dernière lettre mensuelle, souligne que l'industrie manufacturière, rubrique sous laquelle sont groupées plus de 7.000 grandes entreprises ayant déclaré des profits, en a payé beaucoup de la moitié, soit 58%.

Viennent ensuite le commerce de gros puis le commerce de détail dont la part s'élève à 8,66 et à 8,34 pour cent. Le pourcentage des autres catégories se répartit de la façon suivante: l'industrie minière, 7,29; les services publics, 6,56; les établissements financiers, 6,15; l'industrie du bâtiment, 2,27; les services, 2,23; l'agriculture, les pêcheries et l'exploitation forestière réunies, 0,49.

## Les stocks de beurre sont plus considérables

La Commission des Produits Agricoles vient d'attirer l'attention sur l'amélioration, qui se manifeste dans les approvisionnements de beurre au Canada. Le dernier rapport de l'Office fédéral de la Statistique établit en effet à 57.774.000 livres les stocks de beurre au 1er décembre comparativement à 52.835.000 livres à la date correspondante de 1950. Cette augmentation de près de 5 millions de livres est d'autant plus remarquable qu'au 1er mai dernier, les stocks de beurre marquaient une baisse de plus de 18 millions de livres sur ceux du 1er mai 1950.

La Commission attribue cet accroissement des stocks à une hausse de 2 pour cent dans la production, de mai à novembre inclusivement, et à une baisse de 2,8 pour cent de la consommation du beurre au cours de la même période, baisse qui représente près de 4,8 millions de livres.

Jusqu'ici cette année, le Canada a importé 12,5 millions de livres de beurre, dont 4 millions par l'intermédiaire du commerce. La Commission des Produits Agricoles a pris livraison de 8,5 millions de livres qui seront complétées par un autre million et demi de livres au début de 1952.

Si la tendance vers une production plus élevée et une consommation moins active se maintient pendant les cinq prochains mois — de décembre 1951 à avril 1952 — les approvisionnements devraient suffire aux besoins domestiques et il y a chance que les stocks au 1er mai 1952 soient un peu plus considérables qu'à la date correspondante de 1951.

Une autre révision de la situation du beurre aura lieu au commencement de 1952 et, si nécessaire, on prendra les mesures voulues pour importer les quantités additionnelles imposées par la situation.

**J.-Z. GAUTHIER**  
ARCHITECTE  
715, rue Choquette  
Saint-Hyacinthe  
TÉL.: 1734R

## Des cours abrégés pour les jeunes ruraux canadiens

L'Ecole Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière est heureuse d'annoncer qu'avec la collaboration du Service de l'Aide à la Jeunesse, elle donnera du 4 au 15 février 1952 des cours spéciaux sur la grande culture.

Ces cours dureront deux semaines; ils sont offerts à tous les cultivateurs ou à leurs fils, âgés de 16 à 30 ans, exploitant ou devant exploiter une ferme.

Les matières à l'étude seront la production et l'administration des herbages, prairies, pâturages, engrais; la production des céréales et des cultures spéciales.

Ces cours seront donnés par les professeurs de l'Ecole Supérieure d'Agriculture et par des agronomes attachés au service des ministères d'agriculture fédéral et provincial.

Il n'y a place que pour 30 élèves; si les demandes dépassent ce nombre, seules les premières seront acceptées. Il est donc important de s'inscrire le plus tôt possible.

Le Service de l'Aide à la Jeunesse paiera les frais de transport public ainsi que la majeure partie des frais de séjour. Toutefois, les frais d'hôtellerie devront être complétés par les élèves au taux maximum, par personne, d'un dollar (\$1.00) par jour.

Les formules d'inscription peuvent être obtenues, soit du: Service de l'Aide à la Jeunesse 88, Grande Allée, Québec, Qué.

**Département de production Végétale,**  
Ecole Supérieure d'Agriculture, Ste-Anne de la Pocatière, P.Q.

**A bien noter:**  
Un certificat de naissance doit être attaché à chaque formule d'inscription; c'est une condition essentielle.

Aucun candidat ne sera admis sans l'avis officiel d'admission du Service de l'Aide à la Jeunesse.

La formule doit être remplie avec soin; il ne faut pas oublier de la SIGNER.

Les formules d'inscription dûment remplies devront parvenir au Service de l'Aide à la Jeunesse pour, au plus tard, le 21 janvier 1952.

N.B.—Ces cours feront suite aux cours d'Industrie Animale se terminant le 2 février.

MAGASIN de LAVEUSES Réparation MOTEUR de toutes marques  
**LALIBERTE**  
Seul vendeur autorisé des Laveuses BEATTY à Saint-Hyacinthe  
2080 Cascades Tél. 1784-J

## Avez-Vous Besoin d'Argent

Prêt de \$50.00 à \$1.000.00

FINANCE D'ACHAT ET VENTE D'AUTOS ET CAMIONS

**RAOUL ARPIN**

REPRÉSENTANT DE **Crédit Commercial Liée**

410, Ste-Anne Tél. 1687w  
La Providence

## A cause de la faible récolte du coton, le prix en sera augmenté

Les récentes diminutions obtenues dans ce domaine dernièrement seront annulées et, une nouvelle augmentation se fera sentir sous peu. — Production faible aux Etats-Unis.

La légère reprise des affaires que l'on avait signalée en octobre dans l'industrie du coton au Canada, ne s'est pas maintenue en novembre. Le nombre de balles de coton ouvertes pendant ce mois est redescendu à 33.708, alors qu'il avait atteint 35.642 le mois précédent. Ces chiffres sont considérés comme un indice sûr de volume d'affaires dans cette industrie. En novembre 1950, on avait ouvert 44.161 balles pour fin de production.

Les fabricants ne s'attendaient vraiment pas à la disparition de la présente baisse dans les affaires avant le début de 1952, mais ils avaient naturellement entrepris de nouveaux espoirs par suite du regain subit enregistré en octobre. Le commerce devrait retrouver une certaine vigueur dans le premier trimestre de la nouvelle

année, mais il faudra envisager un autre problème, celui des frais de production. Il est plus que probable que les récentes diminutions obtenues dans ce domaine seront annulées et que, peut-être, une nouvelle augmentation se fera sentir sous peu.

Comme la nouvelle récolte de coton de 1951 est moins forte qu'on l'avait prévue, aux Etats-Unis, il faudra s'attendre à de nouvelles augmentations dans le prix de cette matière première. Par ailleurs, les autres frais de production continuent d'augmenter et les ouvriers réclament en ce moment de nouvelles hausses de salaires qui vont jusqu'à 25 cents de l'heure en certains cas.

Ces demandes sont tempérées par le fait que l'emploi est encore bien inférieur au chiffre-record de 26.100 employés, enregistré le

## "ICI CJSO SOREL"

Les Associés de la Radio Française du Québec, inscriront en janvier '52 à leur horaire, deux nouveaux programmes: BANCO-BANCO et Les AMIS de CHARLOTTE. Banco-Banco, un quizz du plus vif intérêt, prendra l'après-midi tous les mardis soirs à neuf heures, à compter de la semaine prochaine. Les Amis de Charlotte, un programme s'adressant à la jeunesse, une réalisation Armand Marion, sera entendu, lui, tous les samedis matins de 9 heures à 10, dès cette semaine.

La banque a sauté au "Comme j'ai aimé ce sacré vieux soleil, je vous aime, Marie..." Pour

printemps dernier. De plus, la semaine moyenne de travail dans cette industrie n'est que de 35 heures, alors qu'elle a atteint 43 heures en d'autres périodes de la présente année.

**Balles de coton ouvertes (500 livres chacune)**  
Novembre 1951 ..... 33.708  
Octobre 1951 ..... 35.642  
Novembre 1950 ..... 44.161

avoir tracé ces mots sur une feuille à laquelle était attaché un "jeton" du CLUB MUSICAL et parce que le sort a bien voulu désigner son envoi à elle, Mlle Cécile Piset, de Lanaudière, a rafflé, jeudi le 27 décembre, la rondelle gagnante du Club: \$128,00 bien comptés. Nos plus sincères félicitations à l'heureuse gagnante et meilleure chance à toutes les autres que le hasard, cette fois, n'a pas favorisées. Après les Fêtes, le concours du Club Musical reprendra son petit bonhomme de chemin. Dans l'intervalle, le programme est toujours en ondes, du lundi au vendredi inclusivement, d'une heure trente à deux heures cinquante-cinq.

CJSO, avec le généreux concours d'un groupe imposant de commanditaires, a mis sur pieds à l'occasion de la Noël et du Jour de l'An toute une série de programmes de grande classe. C'est ainsi que l'horaire du dimanche 23 décembre, a été bouleversé au point de n'avoir plus rien de commun avec l'horaire des dimanches habituels. A part une ou deux excep-

## A VENDRE "Poêles usagés"

Réparés à neuf et à prix d'occasion  
AUSI  
Réparations générales de toutes marques de poêles sur le marché.

Adressez-vous à:  
**W. LANDRY**  
**MAGASIN BILANGER**  
En face du poste de police  
1220, rue Des Cascades  
TÉL.: 21  
Saint-Hyacinthe

tions près, pratiquement pas un seul programme ne fut réalisé au moyen de disques, ce qui veut dire qu'au cours de cette seule journée, on fit appel à environ 50 artistes locaux. Un magnifique encouragement aux talents de chanteurs. A noter que la fin de semaine qui précéda le premier de l'An fut presque aussi sensationnelle. CJSO a foi en l'avenir des arts au Canada français et quand on lui prête l'appui voulu, il n'hésite pas à le prouver.



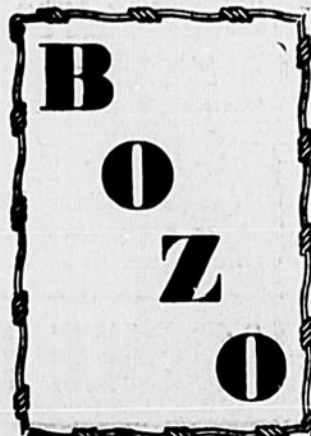
## MAURICE BUSSIÈRES, C.A.

- COMPTABLE AGRÉÉ
- CHARTERED ACCOUNTANT

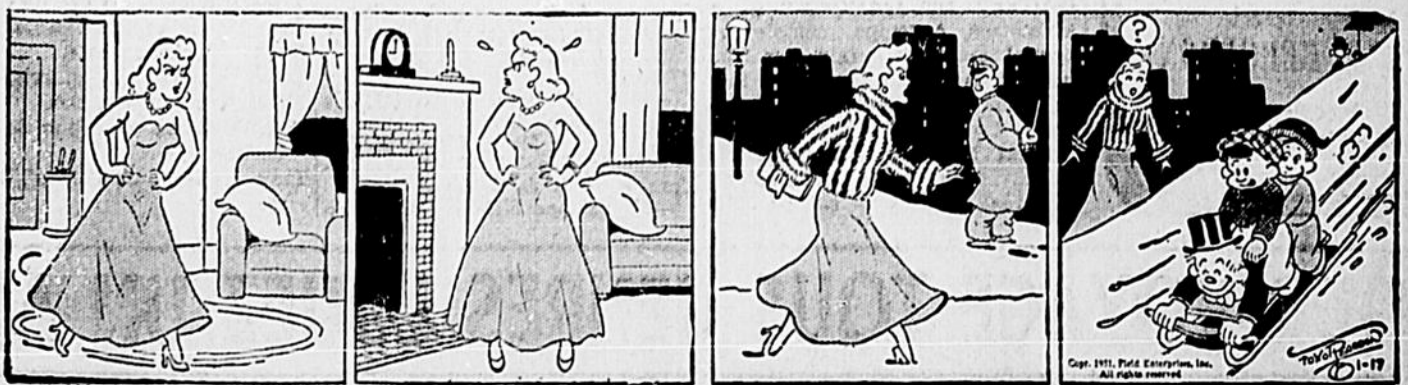
CHAMBRE 13-14  
515, ST-DENIS

SAINT-HYACINTHE

TÉL.: BUREAU 51  
RESID. 2370



## Engagement préalable



par FOXO REARDON

# Annonces Classifiées

## A VENDRE

**A VENDRE** — Balance SANITARY à rouleur. Dernier modèle. En parfait ordre. Bonnes conditions. Voir annonce page sport. Tél.: 2786-W. n3, jno

**A VENDRE** — Maison à deux logements, située au coin des rues Hôtel-de-ville et Dessaulles. S'adresser à 1870 des Cascades, St-Hyacinthe. n9 jno

## A LOUER

**A LOUER** — Logements de 6 et 4 appartements. Maison neuve. S'adresser à Léo Plante, coin Hébert et St-Louis, St-Joseph. j1

**A LOUER** — Logements appartements neufs, finis modernes et complets. Comprenant: une chambre, une salle de toilette et douche, une cuisine avec évier, armoire, poêle électrique frigidaire de 6 pieds cubes, table et chaises chromées, prélatrusté, stores vénitiens, électricité, eau chaude et chauffage. Situés: appartements Saint-Antoine. S'adresser à Léo Desrosiers, 955 rue St-Antoine. Tél.: 1248-M ou 1272-W, St-Hyacinthe. j-1, jno

**A LOUER** — Chambres à louer. S'adresser à 1140 Laframboise, au 2ième étage. Tél. 1911-J. d21, 28

**A LOUER** — Local chauffé à louer 650 pieds de plancher, situé à l'arrière de la manufacture Rita Shoe Co., coin des rues Hôtel-Dieu et St-Antoine. S'adresser à la Rita Shoe Co. Ltd, 385 rue Hôtel-Dieu. 16f-jno

**A LOUER** — Belles chambres-salons, meublées ou non, avec cuisine, chambre de bain, solarium, entrées privées. Pour personne désirant se faire un bon chez-soi. S'adresser à 2420 Morin, Tél. 1838-R. o19, jno

**A LOUER** — Appartement double, meublé et compris un frigidaire et un poêle électrique. S'adresser à Mme J.E. Lalime, Hôtel Corona, 1621 Girouard, Tél. 1030. jno-g

**A LOUER** — Logements chauffés, trois et quatre pièces, munis de douches et réfrigérateurs, eau chaude à l'année. S'adresser à 1930 Cascadés, Tél. 1390 et 257. n16, jno

**A LOUER** — Grande chambre-salon à louer, située Blvd Girouard. Entrée privée. Pour homme seulement. Références. S'adresser à Mme Eva Lalime, Maison Corona, 1629 Girouard, App. no 6, Saint-Hyacinthe. d-14jno

## DIVERS

**ATTENTION! ATTENTION!** Pour réparation de frigidaires, brûleurs à l'huile, marques commerciales ou domestiques, consultez: **LUCIEN HAMEL**, prop. de Yamaska Réfrigération, rue Ste-Anne, La Providence. Tél. 2378-V. 12m-jno

**VOYAGEURS DEMANDES** — Ligne de matériaux et outillage de construction comprenant spécialités, nouveautés et produits importés. Offre intéressante pour hommes sérieux et agressifs. S'adresser à Fernand Hallé, 1760 rue Nelson, Tél.: 1912-J. j4, jno

**EMPLOI DEMANDE** — Une dame désire un emploi comme dame de compagnie ou comme gardienne de personnes âgées ou malades et peut en avoir soin. S'adresser à Madame Lucien Provancher, 92a St-Louis, Saint-Joseph, Tél.: 1488-w. j1

**DEMANDE** — Couple sans enfant demandé pour terre de 20 acres, dans le nord du New Jersey; femme aidera au ménage de la maison. Maison séparée avec chambre de bain, chauffée et éclairée, fournie gratuitement, de même que produits de la ferme. Salaire \$160, par mois. Pour toutes informations s'adresser à J.P. Brault, 435 Mondor, Tél.: 143 ou écrire à C.P. 50, St-Hyacinthe. j4, 11, 18, 25

**FINANCE ET COLLECTION ENRG.** — Perception de créances échues. Rien à payer si rien n'est recouvré. 1613 Girouard, St-Hyacinthe. Tél.: 1586-R. j-13 jno

**ATTENTION.** — A ceux qui veulent une bonne agence, voici l'occasion. Marchandises faciles à vendre. Gros profits. Petit capital requis pour le contrôle de la marchandise. Pour informations, écrire PALCOSEEL MANUFACTURING COMPANY LIMITED, CORNWALL 1, Ontario. 26oct. à 18 janv.

**GAGNEZ DE L'ARGENT** — A la maison, à temps complet ou partiel, apprenez à faire des bons et gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Institut National de Confiserie Enrg., 4433 rue Delanauddière, Montréal, Qué. s.7 d.1 jno

## DANIEL BEAUREGARD

encanteur licencié pour le comté de St-Hyacinthe, Bagot, Rouville et le district de Montréal.

740 rue Laurier Case Postale 286 Belœil, Cte. Verchères, P.Q. TEL.: 4669 n23, 30; d7, 14, 21, 28; j4, 11

## IMMEUBLES ET ENCANTEUR LICENCIÉ

Que ce soit pour vente, achat ou échange d'une maison, commerce, ou terre, consultez: L'AGENCE D'IMMEUBLES ROYALE MACKOUTAINE ENRG., Casier 121, St-Hyacinthe, Tél.: 2369-M. d14jno

## Un revenant au Village

Il a été beaucoup question, dernièrement, de French Martel (le père de Juliette) dont on n'avait pas entendu parler depuis longtemps, au Curé du Village. S'il revient jamais, on ne manquera pas de dire: "Tiens, un revenant!" Pour l'instant, on sait que Juliette a appris que son père n'est pas mort, qu'il est au pénitencier, mais qu'il doit sortir bientôt.

Après avoir payé sa dette à la société, French Martel reviendra-t-il à St-Vivien, parmi les siens? Voilà ce que nous saurons en écoutant chacune des prochaines émissions du "Curé du Village", programme diffusé chaque jeudi soir à 8h, par les postes du réseau français de Radio-Canada.

## La production de la nourriture de Popeye a établi un record

Hamilton — Les cultivateurs canadiens d'épinards ont envoyé une récolte énorme aux conserveries cette année avec résultat que la conservation de la nourriture favorite de "Popeye" — les épinards en boîtes — a atteint un chiffre record.

Le chiffre préliminaire officiel que 4,492,800 boîtes d'épinards (20 onces ou équivalent) auront été produites de la récolte de 1951. Une augmentation notable sur la production de 1950 de 3,012,000 boîtes.

La production de cette année est en comparaison, plus de cinq fois celle des épinards en boîtes d'il y a 20 ans, fait remarquer G. H. McVeen, Gérant des ventes de la division canadienne de l'American Can Company.

La consommation accrue des épinards en boîtes a été rendue possible par la collaboration des cultivateurs, des conserviers et des fabricants de boîtes, à travailler la récolte de ce légume; à perfectionner le développement d'une plus forte production de méthodes des procédés de mise en boîtes, et à produire de meilleurs contenants, déclare monsieur McVeen.

## St-Marcel

— En visite chez Marcel Chamberland, Mlle Florence Vallée.  
— M. et Mme Oscar Rousseau ainsi que leurs enfants Micheline et son frère, en visite chez leurs parents, M. Donatien Pirard ainsi que Lucien Pirard, de Sorel.  
— Chez Lucie Caloutier, M. Anderson Trudeau, de Montréal.  
— Mme Anderson Trudeau est revenue d'une promenade à Richelieu, chez sa sœur, Mme J. Benoit.  
— Chez M. Hector Lemieux, sa sœur Mlle Arzilia Lemieux, de Montréal.  
— Chez M. Armand Brouillard, leur fille Annette Brouillard, de St-Hyacinthe.

— En visite chez M. Jean-Baptiste Boisclair, leur fille Mlle Elodia Boisclair.  
— Mme Vertume Morin est de nouveau revenue résider à St-Marcel, chez son fils Edmond Morin ainsi que son petit-fils, René Blanchette, de Montréal.  
— En vacances chez ses parents, M. et Mme Valère Morin, leurs fils Ernest Morin, étudiant au Collège Ste-Croix, à Montréal.  
— En vacances chez sa mère, Mme Edward Messier, son fils Réal Messier, également étudiant au Collège Ste-Croix, à Montréal.  
— M. Philippe Blain a été élu maire de St-Marcel, en remplacement de M. Albert Nault.  
— M. et Mme Rosaire Boursier, un fils baptisé Joseph, Gérard.  
— En vacances chez ses parents, M. et Mme Lucien Cloutier, leur fille Mlle Inguette, étudiante chez les religieuses de la Présentation-de-Marie à St-Aimé-sur-Richelieu.

— M. Rosaire Beaucage fiancé à Mlle M. Ferron, à Noël.  
— M. Walter Morin, fils de M. Valère Morin, fiancé à Mlle Denise Nadeau, autrefois de St-Marcel.  
— M. Philippe Blain est revenu de

## A Radio-Collège

Montréal, d'une promenade chez ses enfants.  
— M. et Mme Lionel Nault en visite chez son père, M. Aimé Nault.  
— M. et Mme Abel Belhumeur ainsi que leurs enfants Claude, Réjanne et Benoit sont revenus à leur résidence de St-Marcel pour les vacances.

## St-Guillaume

— M. et Mme Jean-Marie Bélisle (Juliette Gervais), ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé par le Rév. Père Georges-Emile Gervais, sous les noms: Joseph, Jean-Marie, François, Parrain et marraine, M. et Mme Dr René Leclair, de Montréal; porteuse, Mlle Jeanne Laplante. Félicitations aux heureux parents.  
— M. et Mme Pierre Gendron (Yvette Drolet), ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph, Michel, Jean-Paul, Parrain et marraine, M. et Mme Albert Gendron, grands-parents; porteuse, Mme R. Drolet, de Drummondville, grand-mère. Félicitations aux heureux parents.  
— M. et Mme Roland Dessert, de West-Warwick, et leurs fille Denise, chez M. et Mme Anatole Fontaine.  
— M. et Mme Marcel Frigidaire, de St-Simon, en visite chez M. et Mme Anatole Fontaine.  
— M. et Mme Joseph Vanasse, MM. Armand et Lucien Vanasse sont allés passer Noël chez M. et Mme Fernand Vanasse, à Drummondville.

— Mlle Thérèse Dugas et Mlle Lucette Dugas, étudiantes, gardes-malades à Montréal, en vacances chez M. Rosario Dugas.  
— M. Léo Cartier, de Farnham, en visite chez ses parents, M. et Mme Lucien Cartier.  
— M. et Mme Montealm Fafard (Rolande Laprade), ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph, Emilien, Luc, Parrain et marraine, M. et Mme Georges-Emile Fafard, oncle et tante; porteuse, Mme Georges Cartier, tante de l'enfant. Félicitations aux heureux parents.  
— En vacances pour Noël, chez M. sario Vanasse, M. Louis Vanasse, de Montréal avec Mlle Gisèle Deschênes, de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Claude Vanasse, M. Guy Vanasse avec Mlle Huguette Huard, M. Paul Vanasse avec Mlle Françoise Bergeron, M. Marcel Tremblay avec Mlle Henriette Bergeron et M. Roger Vanasse, tous de Montréal.

— M. et Mme René Sylvestre et leur fille Louise, de Montréal, en vacances chez M. et Mme Herménégilde Darcy.  
— M. et Mme Roger Darcy et leurs enfants, Robert, Lise, Diane et Raymond, en vacances chez M. et Mme Lucille Parent, de Drummondville.  
— M. et Mme Gérard Morissette et leurs enfants, de Drummondville, en visite chez M. et Mme Antonio Morel.  
— M. et Mme Ulysse Vadnais, de Montréal et leur fils, en visite chez M. et Mme Anatole Morel.

— Le 2 décembre au matin, le feu détruisit le laboratoire, l'entrepos et le cordillard de M. Orion Ponton, entrepreneur de pompes funèbres. Ce fut une perte totale. Heureusement que la maison fut épargnée.  
— M. et Mme Adrien Thibault, M. et Mme Gérard Thibault se sont rendus à St-Edmond pour célébrer l'anniversaire de naissance de Mme Dieu-donné Michaud.

## St-Simon

— Dimanche, après la grand-messe, les marguilliers anciens et nouveaux, réunis en la sacristie, ont élu M. Albain Sylvestre marguillier, remplaçant M. Donat Brault, sortant de charge.  
— Peu avant cette élection, avait lieu la vente des bancs à l'église. Les acheteurs ont payé de \$9.00 à \$12.50, ce qui fait une moyenne de \$12.50 par banc pour six mois.  
— M. et Mme Georges Brouillard vont demeurer à St-Hyacinthe.  
— Voici les noms de quelques-uns de nos visiteurs à Noël.  
— Chez M. Paul Lèvesque, M. et Mme S. Deslauriers, de South Durham, et M. et Mme Yves Bachand, de Dorval.  
— Chez M. et Mme Joseph Charbonneau, M. Maurice Guillette et sa famille, de St-Hyacinthe.  
— Chez M. et Mme Napoléon Benoit, M. et Mme Réal Benoit, de Drummondville.  
— Chez M. Jean Bouvier, M. Chioine et sa famille, de Ste-Rosalie et M. Potvin et sa famille, de Ste-Ours.  
— Chez M. Georges Pélouquin, Mme Romain Beauregard et ses enfants, de Cowansville.  
— Chez M. Willie Cournoyer, M. Charles Durette, de Montréal.  
— Chez M. Georges de Grandpré, M. L. Girard, de Montréal.  
— Chez M. Charles Rivard, Mlle Jeanne et Marguerite Lincourt, de St-Hyacinthe.

## St-Simon

— M. et Mme René Sylvestre et leur fille Louise, de Montréal, en vacances chez M. et Mme Herménégilde Darcy.  
— M. et Mme Roger Darcy et leurs enfants, Robert, Lise, Diane et Raymond, en vacances chez M. et Mme Lucille Parent, de Drummondville.  
— M. et Mme Gérard Morissette et leurs enfants, de Drummondville, en visite chez M. et Mme Antonio Morel.  
— M. et Mme Ulysse Vadnais, de Montréal et leur fils, en visite chez M. et Mme Anatole Morel.

— Le 2 décembre au matin, le feu détruisit le laboratoire, l'entrepos et le cordillard de M. Orion Ponton, entrepreneur de pompes funèbres. Ce fut une perte totale. Heureusement que la maison fut épargnée.  
— M. et Mme Adrien Thibault, M. et Mme Gérard Thibault se sont rendus à St-Edmond pour célébrer l'anniversaire de naissance de Mme Dieu-donné Michaud.

## St-Simon

— Dimanche, après la grand-messe, les marguilliers anciens et nouveaux, réunis en la sacristie, ont élu M. Albain Sylvestre marguillier, remplaçant M. Donat Brault, sortant de charge.  
— Peu avant cette élection, avait lieu la vente des bancs à l'église. Les acheteurs ont payé de \$9.00 à \$12.50, ce qui fait une moyenne de \$12.50 par banc pour six mois.  
— M. et Mme Georges Brouillard vont demeurer à St-Hyacinthe.  
— Voici les noms de quelques-uns de nos visiteurs à Noël.  
— Chez M. Paul Lèvesque, M. et Mme S. Deslauriers, de South Durham, et M. et Mme Yves Bachand, de Dorval.  
— Chez M. et Mme Joseph Charbonneau, M. Maurice Guillette et sa famille, de St-Hyacinthe.  
— Chez M. et Mme Napoléon Benoit, M. et Mme Réal Benoit, de Drummondville.  
— Chez M. Jean Bouvier, M. Chioine et sa famille, de Ste-Rosalie et M. Potvin et sa famille, de Ste-Ours.  
— Chez M. Georges Pélouquin, Mme Romain Beauregard et ses enfants, de Cowansville.  
— Chez M. Willie Cournoyer, M. Charles Durette, de Montréal.  
— Chez M. Georges de Grandpré, M. L. Girard, de Montréal.  
— Chez M. Charles Rivard, Mlle Jeanne et Marguerite Lincourt, de St-Hyacinthe.

## St-Simon

— M. et Mme René Sylvestre et leur fille Louise, de Montréal, en vacances chez M. et Mme Herménégilde Darcy.  
— M. et Mme Roger Darcy et leurs enfants, Robert, Lise, Diane et Raymond, en vacances chez M. et Mme Lucille Parent, de Drummondville.  
— M. et Mme Gérard Morissette et leurs enfants, de Drummondville, en visite chez M. et Mme Antonio Morel.  
— M. et Mme Ulysse Vadnais, de Montréal et leur fils, en visite chez M. et Mme Anatole Morel.

— Le 2 décembre au matin, le feu détruisit le laboratoire, l'entrepos et le cordillard de M. Orion Ponton, entrepreneur de pompes funèbres. Ce fut une perte totale. Heureusement que la maison fut épargnée.  
— M. et Mme Adrien Thibault, M. et Mme Gérard Thibault se sont rendus à St-Edmond pour célébrer l'anniversaire de naissance de Mme Dieu-donné Michaud.

## St-Simon

— Dimanche, après la grand-messe, les marguilliers anciens et nouveaux, réunis en la sacristie, ont élu M. Albain Sylvestre marguillier, remplaçant M. Donat Brault, sortant de charge.  
— Peu avant cette élection, avait lieu la vente des bancs à l'église. Les acheteurs ont payé de \$9.00 à \$12.50, ce qui fait une moyenne de \$12.50 par banc pour six mois.  
— M. et Mme Georges Brouillard vont demeurer à St-Hyacinthe.  
— Voici les noms de quelques-uns de nos visiteurs à Noël.  
— Chez M. Paul Lèvesque, M. et Mme S. Deslauriers, de South Durham, et M. et Mme Yves Bachand, de Dorval.  
— Chez M. et Mme Joseph Charbonneau, M. Maurice Guillette et sa famille, de St-Hyacinthe.  
— Chez M. et Mme Napoléon Benoit, M. et Mme Réal Benoit, de Drummondville.  
— Chez M. Jean Bouvier, M. Chioine et sa famille, de Ste-Rosalie et M. Potvin et sa famille, de Ste-Ours.  
— Chez M. Georges Pélouquin, Mme Romain Beauregard et ses enfants, de Cowansville.  
— Chez M. Willie Cournoyer, M. Charles Durette, de Montréal.  
— Chez M. Georges de Grandpré, M. L. Girard, de Montréal.  
— Chez M. Charles Rivard, Mlle Jeanne et Marguerite Lincourt, de St-Hyacinthe.

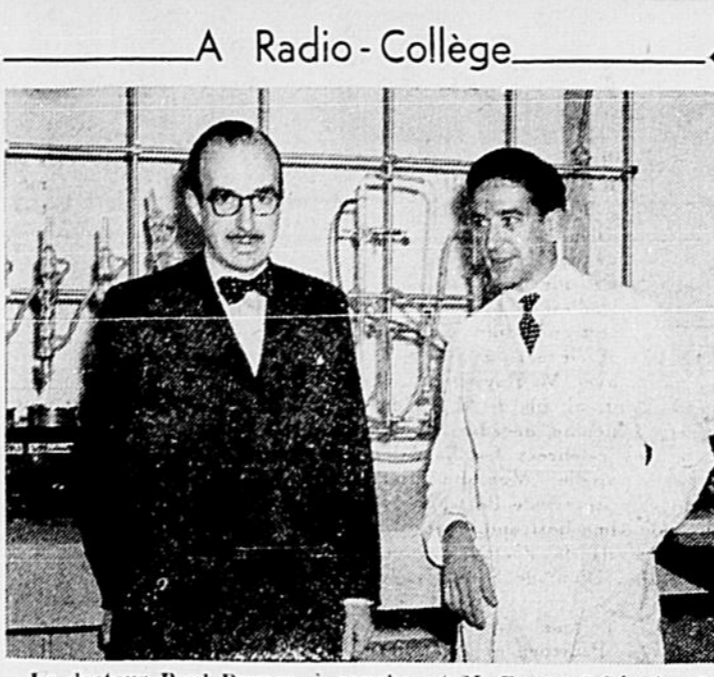
## St-Simon

— M. et Mme René Sylvestre et leur fille Louise, de Montréal, en vacances chez M. et Mme Herménégilde Darcy.  
— M. et Mme Roger Darcy et leurs enfants, Robert, Lise, Diane et Raymond, en vacances chez M. et Mme Lucille Parent, de Drummondville.  
— M. et Mme Gérard Morissette et leurs enfants, de Drummondville, en visite chez M. et Mme Antonio Morel.  
— M. et Mme Ulysse Vadnais, de Montréal et leur fils, en visite chez M. et Mme Anatole Morel.

— Le 2 décembre au matin, le feu détruisit le laboratoire, l'entrepos et le cordillard de M. Orion Ponton, entrepreneur de pompes funèbres. Ce fut une perte totale. Heureusement que la maison fut épargnée.  
— M. et Mme Adrien Thibault, M. et Mme Gérard Thibault se sont rendus à St-Edmond pour célébrer l'anniversaire de naissance de Mme Dieu-donné Michaud.

## St-Simon

— Dimanche, après la grand-messe, les marguilliers anciens et nouveaux, réunis en la sacristie, ont élu M. Albain Sylvestre marguillier, remplaçant M. Donat Brault, sortant de charge.  
— Peu avant cette élection, avait lieu la vente des bancs à l'église. Les acheteurs ont payé de \$9.00 à \$12.50, ce qui fait une moyenne de \$12.50 par banc pour six mois.  
— M. et Mme Georges Brouillard vont demeurer à St-Hyacinthe.  
— Voici les noms de quelques-uns de nos visiteurs à Noël.  
— Chez M. Paul Lèvesque, M. et Mme S. Deslauriers, de South Durham, et M. et Mme Yves Bachand, de Dorval.  
— Chez M. et Mme Joseph Charbonneau, M. Maurice Guillette et sa famille, de St-Hyacinthe.  
— Chez M. et Mme Napoléon Benoit, M. et Mme Réal Benoit, de Drummondville.  
— Chez M. Jean Bouvier, M. Chioine et sa famille, de Ste-Rosalie et M. Potvin et sa famille, de Ste-Ours.  
— Chez M. Georges Pélouquin, Mme Romain Beauregard et ses enfants, de Cowansville.  
— Chez M. Willie Cournoyer, M. Charles Durette, de Montréal.  
— Chez M. Georges de Grandpré, M. L. Girard, de Montréal.  
— Chez M. Charles Rivard, Mlle Jeanne et Marguerite Lincourt, de St-Hyacinthe.



Le docteur Paul Dumas, à gauche, et M. Fernand Séguin, dont les cours de médecine et de biologie humaine se complètent à la demi-heure consacrée à Radio-Collège sous le titre général "La connaissance de l'homme", les lundis soirs, de 7 h. 30 à 8 heures, au réseau français de Radio-Canada. M. Séguin occupe le premier quart d'heure par un cours intitulé "De la cellule à la pensée". Dans la seconde partie de l'émission, le Dr Dumas reçoit chaque semaine un spécialiste, à son cours intitulé "Le médecin malgré vous". Il s'agit de deux réalisations de Raymond David.

## La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Cette photo est attrayante telle que vous la voyez — mais imaginez-la en couleurs. N'est-ce pas qu'elle égalerait l'albun de famille?

## Ce que vous devriez savoir de la couleur

J'AI récemment découvert que plusieurs photographes se privaient du grand plaisir de faire de la photo en couleurs parce qu'ils ignorent qu'ils peuvent se procurer des pellicules appropriées à leurs caméras.

Un de mes amis possède, depuis des années, un appareil pliant qui lui est très précieux... et qui lui a fourni plusieurs albums remplis d'excellentes photos. Je fus donc très surpris de l'entendre dire qu'il était temps qu'il s'achète un autre appareil. Il m'expliqua qu'il en voulait un qui lui permettrait de prendre des photos en couleurs. Il ne savait pas qu'il pouvait se procurer un rouleau de film qui lui donnerait de superbes photos en couleurs avec son appareil. Ce film, qui donne des instantanés de dimensions régulières, est maintenant en vente dans toutes les dimensions ordinaires.

Naturellement, s'il avait voulu obtenir les plaques de couleurs 2" x 3" pour projection il aurait eu besoin d'un appareil-miniature qui utilise des films de 358 ou de 35mm, qu'on agrandit. Une autre impression générale, c'est que les photos en couleurs sont difficiles à réussir. D'ordinaire, un photographe qui prend régulièrement de très bonnes photos en blanc et

noir, obtiendra d'aussi bons résultats avec un film en couleurs. Les règles de la composition et de la disposition sont les mêmes dans les deux cas.  
Le seul point qui demande plus d'attention dans le film, en couleurs c'est le temps de pose. Les films en blanc et noir vous donnent plus de latitude. Les procédés de finissage (dans le blanc et noir) modernes peuvent faire beaucoup pour remédier à un mauvais temps de pose, mais ils ne peuvent faire grand chose dans ce domaine, avec un film en couleurs. Cependant, vous n'aurez pas trop de difficultés si vous suivez les directions fournies avec le film ou si vous utilisez un de ces petits guides peu coûteux qui vous donnent la réponse à tous les problèmes de temps de pose que vous êtes susceptibles de rencontrer.

Les photos en couleurs sont faciles à prendre et vous pouvez réussir même avec votre appareil carré. Si vous avez des doutes au sujet de votre, consultez votre détaillant en accessoires photographiques. Il se fera un plaisir de vous apprendre comment vous pouvez faire de la photo en couleurs.

## POUR VOS ANNONCES CLASSIFIÉES SIGNALEZ 143

## A LOUER

Local pour petite manufacture (50 x 100 pds); service de monte-charge, gicleurs automatiques; site très avantageux au plein centre de la ville, place du Marché. Entrées rue St-Simon et Mondor.

Pour toutes informations, s'adresser à: **J. P. BRAULT** Tél. Jour: 143 — Soir: 1558-W Edfice "LE CLAIRON" 435 Ave MONDOR

## Pour Service et Livraison RAPIDE

Appelez Tél.: 36 ou 834

22 EMPLOYÉS RÉGULIERS — 7 Supplémentaires  
5 CAMIONS

Nous remercions sincèrement tous nos clients pour l'encouragement donné en 1951  
1952 sera pour l'épicerie Gaucher une année de Service et Satisfaction

Tous les chemins conduisent chez **PAUL-EMILE GAUCHER**  
L'ÉPICERIE LA PLUS POPULAIRE EN VILLE  
ÉPICERIE LICENCIÉE  
1772, des Cascades  
ST-HYACINTHE

## État Civil

**CATHÉDRALE**  
Sépultures:  
Le 18 décembre, Virginie Boulay, veuve d'Oscar Laflamme, décédée le 16 à 75 ans.  
Le 19, Antoinette Letourneau, veuve d'Emile Morissette, décédée à l'Hôtel Ste-Jeanne d'Arc de Montréal, à 53 ans.  
Le 21, Atchez Maher, veuf d'Alida Desrosiers, décédé à l'Hôtel-Dieu à 83 ans.  
Le 26 décembre, Marcel Quessel, fils de Simon Quessel et Zoé Faillon, décédée à l'Hôtel-Dieu à 72 ans.  
Le 2 janvier, Eugénie Casavant, épouse d'Henri Richard, décédée à 78 ans et 11 mois.

**NOTRE-DAME DU ROSAIRE**  
Baptêmes:  
Le 22 décembre, Joseph-Louis, Pierre, fils de Valmont St-Laurent et Pauline Goyette, Parrain et marraine, Louis St-Laurent et Diana Fortin.  
Le 29, Marie, Jeanne, Armande, fille de Charles Martel et Lucille Charbonneau, Parrain et marraine, Camille Fontaine et Armande Charbonneau.

**Inhumations:**  
Le 19 décembre, Valmore Dufresne, époux de Marie-Anne Fortin, décédé à 64 ans.  
Le 24 décembre, Elvina Morin, épouse de Camille Provost, décédée le 21 à 52 ans.  
Le 24, Elisa Blanchette, fils de feu David Blanchette et feu Philomène Tarte, décédé le 21 à 70 ans.  
Le 28, Marie-Alphéguina Juare, épouse de Joseph McDermott, décédée le 25 à 59 ans.

**CHRIST-ROI**  
Inhumations:  
Le 22 décembre, Clara Leblanc, épouse de Willie Burke, décédée le 19 à 50 ans et 9 mois.  
Le 31 décembre, Thérèse Leduc, épouse d'Olivia Dion, décédée le 29 à 37 ans.

Le 2 janvier, Elisa Brumelle, épouse de Napoléon Barbeau, décédée à St-Dominique le 29 à 77 ans.

**PREMIER-SANG**  
Baptêmes:  
Le 22 décembre, Maria, Bella, Andréa, Danielle, fille d'André Quintal et Bella Lafrance, Parrain et marraine, Adrien Quintal et Marie-Anne Bernard.  
Le 30 décembre, Marie-Juliette,

Yolande, Francine, fille de Jacques Ducharme et Jeanne d'Arc Piché, Parrain et marraine, Joseph Piché et Exilia Turgeon.  
Le 30 décembre, Joseph, Louis, Christian, Gabriel Lefort, fils de Christian Lefort et de Gabrielle Beauregard, Parrain et marraine, Albert Beauregard et Yvonne Lusier.

Le 30 décembre, Joseph, Louis, Christian, Gabriel Lefort, fils de Christian Lefort et de Gabrielle Beauregard, Parrain et marraine, Albert Beauregard et Yvonne Lusier.

Le 30 décembre, Joseph, Louis, Christian, Gabriel Lefort, fils de Christian Lefort et de Gabrielle Beauregard, Parrain et marraine, Albert Beauregard et Yvonne Lusier.

Le 30 décembre, Joseph, Louis, Christian, Gabriel Lefort, fils de Christian Lefort et de Gabrielle Beauregard, Parrain et marraine, Albert Beauregard et Yvonne Lusier.

Le 30 décembre, Joseph, Louis, Christian, Gabriel Lefort, fils de Christian Lefort et de Gabrielle Beauregard, Parrain et marraine, Albert Beauregard et Yvonne Lusier.

Le 30 décembre, Joseph, Louis, Christian, Gabriel Lefort, fils de Christian Lefort et de Gabrielle Beauregard, Parrain et marraine, Albert Beauregard et Yvonne Lusier.

Le 30 décembre, Joseph, Louis, Christian, Gabriel Lefort, fils de Christian Lefort et de Gabrielle Beauregard, Parrain et marraine, Albert Beauregard et Yvonne Lusier.

Le 30 décembre, Joseph, Louis, Christian, Gabriel Lefort, fils de Christian Lefort et de Gabrielle Beauregard, Parrain et marraine, Albert Beauregard et Yvonne Lusier.

Le 30 décembre, Joseph, Louis, Christian, Gabriel Lefort, fils de Christian Lefort et de Gabrielle Beauregard, Parrain et marraine, Albert Beauregard et Yvonne Lusier.

Pour tout travail urgent de plomberie ou chauffage Appelez **L. P. LE PLOMBIER ?**

TEL: 238-J

**L. P. BERGERON**  
925, St-Louis — 1ère Rue St-Hyacinthe, Qué.

# POUR VOYAGE TOUS GENRES LOUEZ UN AUTOMOBILE DE MAURICE CHARRON -- TEL. 405W

# Le Courier de Jeanne

# 1-1 La Vie Sociale 1-1

**Question.** — Je suis une jeune grand-mère et, à 62 ans, je me trouve trop jeune pour rester seule. J'ai d'ailleurs les yeux sur un veuf de mon âge, dans la parenté de ma belle-fille. Or, voici mon plan. J'ai organisé un souper de famille pour les Rois et j'ai fait un énorme gâteau en ayant bien soin de localiser le pois et la fève qui naturellement iront à nous deux. Croyez-vous que nous pourrions nous rendre ridicules aux yeux des jeunes? Mes trois enfants, leurs femmes et leurs enfants y seront. Il n'y aura qu'un beau-frère, une belle-sœur et celui que j'aime, de plus âgés. Je veux bien lui tendre la perche mais je ne voudrais pas avoir l'air de me jeter à sa tête. Auriez-vous un autre moyen à me suggérer? Mes enfants ne se doutent de rien. — **AFFLIGÉE DE SA SOLITUDE.**

**Réponse.** — Après ce souper, j'ai bien l'impression que vos enfants se doutent de quelque chose. Tout dépend évidemment de l'homme sur qui vous avez les yeux, peut-être ce genre d'hameçon lui plaira-t-il, peut-être l'éloignera-t-il... C'est alors que vous seriez humiliée vis-à-vis de vos enfants. Laissez donc la distribution du pois et de la fève au seul hasard et si celui-ci vous favorise vraiment, vous jouirez de sa royauté sans arrière-pensée pour personne et, de toute façon, rien ne vous empêchera de vous montrer aimable et empressée pour le monsieur qui vous intéresse et rien n'empêchera non plus qu'il ne vous remarque si vraiment vous devez l'intéresser.

**Question.** — Que pensez-vous du décor de table suivant pour le souper des Rois? A un bout de la table, j'ai confectionné en sucre, les trois Mages en miniature, habillés de couleurs voyantes; au centre, j'ai un beau gâteau rose en forme de château et à l'autre bout, l'esclave nègre en fudge chocolat et son chamcau en Cracker Jack, le tout accompagné d'une assiette de grandeur ordinaire. J'ai travaillé plus d'une semaine à tout ce décor. J'ajouterais à cela, des chandelles rouges, et des paniers rouges et verts à chaque assiette. — **ÇA VA FRAPPER.**

**Réponse.** — Ne trouvez-vous pas que tout cela présente un effet lourd et criard? Je choisirais l'une ou l'autre de ces décorations comme centre de table et je déposerais les autres sur la table de service. Je les ferais admirer, si vous y tenez, avant de les servir comme dessert, mais je n'encombrerais pas la table avec. Les chandelles et les paniers seront placés discrètement, en avant de chaque assiette, un peu à gauche et pourront contenir des amandes.

**Question.** — Que pensez-vous de Balzac? Est-ce vrai qu'il n'était pas catholique? et que c'était un médiocre auteur? — **BIEN INTENTIONNÉ**

**Réponse.** — Si Balzac n'était pas catholique, comment la Messe des Morts aurait-elle été dite pour lui dans l'église de Saint-Philippe-du-Roule et si c'eût été un médiocre auteur, comment Victor Hugo, le jour de ses funérailles, aurait-il dit ce qui suit: "Ce philosophe, ce penseur de

## Des robes en vedettes à Londres

Depuis que la Princesse Elizabeth a montré de la préférence pour les robes du soir courtes, pendant sa tournée canadienne, et que la princesse Margaret a suivi son exemple lors de sa brève visite à Paris, le cachet de grand chic est aujourd'hui conféré aux robes dont les jupes sont de longueur ballerine.

De plus, Norman Hartnell est déjà à élaborer une garde-robe pour la princesse Elizabeth pour le voyage qu'elle fera en Australie et en Nouvelle-Zélande, le printemps prochain, et plusieurs robes de réception seront de cette longueur.

Et les nouvelles préconisent que les robes du soir courtes seront à l'honneur dans les collections du printemps des Dix grands couturiers de Londres.

Pour les femmes qui doivent souvent se rendre à des réceptions, directement de leurs bureaux, les robes courtes représentent une économie de temps et d'argent. Ainsi, une robe de grosgrain noir ou marine, rehaussée d'un boléro de tissu contrastant constitue un ensemble tout indiqué.

### Panneaux amovibles

Ces robes peuvent être enjolivées de dentelle ou de motifs de broderie au corsage. Souvent de ligne crayon, la jupe s'amplifie de panneaux détachés qui peuvent être ajoutés après les heures de travail.

Plusieurs de ces modèles "dernier cri" ont de ravissantes parures faites de broderie et de perles multicolores; d'autres présentent un aspect différent, puisqu'elles se portent avec un collier de tissu froûtant.

Un modèle qui recueillera probablement le plus grand nombre de suffrages, tant au cours de cet hiver, qu'au début du printemps, sera la robe dont la jupe-ballantine de satin doré s'harmonisera à une blouse de fine laine rehaussée de broderie.

Les jupes larges et les nouveaux cotillons si féminins apportent leur note personnelle de chic dans le groupe des accessoires. Les chaussures sont claires, avec empeigne à petites courroies ou couverte de pèlerine.

Les robes courtes à "double but" sont ordinairement portées avec des fleurs ou bijoux à l'encolure ou en guise de bracelet.



Ideal pour collations, soupers, lunches

## Utilisation et présentation du céleri

Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada vous apportent aujourd'hui les suggestions promises sur l'utilisation et la présentation du céleri. Du céleri comme du porc, tout se mange. Les ménagères savent combien il est important de brosser et de laver à fond le céleri afin de le débarrasser de la terre et des autres corps étrangers qui adhèrent aux côtes. Il n'est pas recommandable de laisser le céleri tremper dans l'eau à la journée longue; après l'avoir lavé, l'envelopper ou le couvrir et le déposer au frais.

On ne jette jamais une bonne feuille de céleri. Lavées, égouttées et hachées, elles s'ajoutent avec avantage à une salade; finement

hachées, elles décorent joliment tout potage blanc, rouge ou jaune de crème que les potages aux légumineuses. Séchées, elles rendent les mêmes services et s'ajoutent comme condiment aux bouillons de viande ou de légumes. Les racines de céleri nettoyées servent de condiment dans les bouillons. On sert généralement le céleri bien nettoyé frais et croquant "à la croquette-au-sel", c'est-à-dire avec du sel tout simplement. Comme hors d'œuvres, on connaît sûrement les frisons de céleri et les tronçons farcis au fromage. Maintenant, avez-vous déjà essayé le céleri avec pain et beurre au déjeuner? On fait d'excellents rouleaux au céleri pour garnir les assiettes de sandwich. Le céleri est un légume sympathique qui s'entend

**fiançailles**  
**BERTRAND-CHICOINE**  
**BERTRAND-DION**  
Lors du réveillon de Noël, à la résidence de Mme Ovide Bertrand, de La Providence, étaient célébrées les fiançailles de Mademoiselle Marielle Bertrand, fille de M. Ovide Bertrand, décédé, et de Mme Bertrand, avec M. Raymond Chicoine, de Montréal, fils de M. et Mme Ernest Chicoine, décédés; étaient également célébrées les fiançailles de Mademoiselle Monique Bertrand, fille de M. Ovide Bertrand, décédé, et de Mme Bertrand, avec M. Gilles Dion, fils du docteur et de Mme Chloé Dion, de Saint-Hyacinthe.

M. et Mme Alphonse Pelletier, de La Providence, recevaient de nombreux invités le soir de Noël à l'occasion des fiançailles de leur fille, Hélène, avec M. Rosaire Lapointe, fils de M. et Mme Wilfrid Lapointe, de Saint-Hyacinthe.

**PICHETTE-ASSELIN**  
M. et Mme Rosario Pichette de Saint-Hyacinthe, annoncent les fiançailles de leur fille Germaine à M. Gérard Asselin, fils de M. Armand Asselin de Québec. Ces fiançailles furent célébrées à la Noël. Les invités étaient: M. et Mme Rosario Pichette, M. et Mme René Pichette, M. et Mme Paul-Aimé Brodeur, M. et Mme Roland Asselin, Mlle Ginette Pichette, Mlle Lise Pichette, tous de cette ville.

**Dîner de fiançailles**  
M. et Mme Rosario Doutré, de Joliette, ont reçu à dîner le jour

de Noël, à l'occasion des fiançailles de Mlle Josette Berthiaume avec M. Marcel Hérad, de Joliette.

**LE BASEBALL EN**  
Londres, 23. (PA) Un anglais a déclaré que d'ici quelques années, le baseball remplacera le cricket, en Angleterre, comme le principal sport d'été. F.R.J. Clemas a ajouté que le jeu de cricket est de plus en plus lent et de moins en moins intéressant. "Je parle en connaissance de cause. Les assistances aux parties sont de plus en plus petites à chaque saison."

Clemas est président du club de baseball des Monarchs de Wokingham, un club amateur qui joue dans une ligue du dimanche, en Angleterre.

La chronique "Sportman's Diary", colonne anonyme qui paraît dans le journal Evening Standard de Londres, écrivait ce qui suit: "Si vous êtes capables de me convaincre que le Big Ben sonnera un jour de l'Hôtel de Ville de Timbuktu (s'il y a un hôtel de ville), vous pourrez alors commencer à me convaincre que le jeu, où le frappeur est appelé "batter" et le lanceur "pitcher" deviendra un jour le principal sport d'été en Angleterre. La chose est possible, mais j'ai beaucoup de doutes."  
"Le baseball convient au tempérament des Américains, tandis que le cricket convient à celui des Anglais. Depuis ma tendre enfance, on a toujours dit que le cricket était de moins en moins populaire, mais il y en a encore et il doit reposer sur des bases très solides."

## Comédie musicale qui devrait plaire à tous

"Two Tickets to Broadway", un film haut en couleurs, avec Tony Martin et Janet Leigh. — Aussi, un film de grande aventure: "The Mark of the Renegade".

Pour dimanche, lundi et mardi, les 6, 7 et 8 janvier, un film d'un tour spécial, comme on le verra par le titre, sera en tête de l'affiche au Théâtre Maska.

D'abord le titre: "Two Tickets to Broadway", avec Tony Martin, Janet Leigh, Gloria De Haven, Eddie Bracken. On n'aura rien vu de semblable depuis les fameux films de Fred Astaire.

C'est l'histoire d'une jeune fille sous forme de comédie musicale, une jeune fille qui trouve le succès sur le Broadway, mais avec cette différence que cette fois la jeune fille fait sa marque dans la télévision.

Il y a de tout dans ce film pour plaire aux spectateurs même les plus difficiles, car c'est un spectacle haut en couleurs, agréablement des décors somptueux et un véritable déluge de chansons et de pièces de musique tou-

tes plus agréables les unes que les autres.

Ce film sera en couleurs naturelles. Dans le second grand film au programme, on verra Ricardo Montalban et autres bons artistes dans "The Mark of the Renegade".

Cette marque du renégat a été appliquée à Ricardo qui rencontre dans son exil un homme qui a de vastes projets pour renverser le gouvernement et se proclamer dictateur. Dans un film de ce genre, c'est naturellement l'action qui compte le plus, et sous ce rapport, les spectateurs seront servis à souhait. On appréciera particulièrement une interprétation des danses traditionnelles du Mexique.

Un sujet court et des caricatures compléteront cet excellent programme.

## Robert Mitchum et Ava Gardner dans le film "My forbidden Past"

Ce film raconte l'histoire d'une jeune femme en amour. — Le second film sera: "Saturday's Hero", et mettra en vedette John Derek, Donna Reed et Sydney Blackmer.

Des deux grands films qui seront en tête du programme au Théâtre Maska pour mercredi et jeudi, les 9 et 10 janvier, l'un aura pour titre "My Forbidden Past" et mettra en vedette Robert Mitchum, Ava Gardner et Melvyn Douglas.

L'histoire qu'on nous raconte dans ce film, c'est celle d'une jeune femme en amour, mais les choses ne vont pas pour le mieux; et comme l'action se déroule à la Nouvelle-Orléans, les belles scènes ne sont pas rares, même si une intrigue plutôt sordide tend à les enlaidir.

Une chose certaine, Ava Gardner et Janis Carter sont bien belles dans leur interprétation d'une période révolue. Le fait que certaines scènes sont plutôt tragiques n'enlève rien au charme général de la pièce.

Le second grand film au pro-

gramme sera intitulé "Saturday's Hero" et mettra en vedette John Derek, Donna Reed et Sidney Blackmer.

Nous serons ici dans une atmosphère fort différente de celle du premier film, car l'histoire qu'on nous y raconte est celle d'un joueur-étoile du football et de son code d'honneur particulier.

Mais, de toute façon, le film comporte les ingrédients nécessaires à sa réussite: une bonne histoire, de l'action, de l'humour et des interprètes à la hauteur.

On appréciera dans ce film les difficultés auxquelles doit faire face un directeur d'équipe de football quand il lui faut plaire à tout le monde en même temps, ce qui n'est pas toujours facile.

Les Nouvelles illustrées et des Caricatures compléteront cet excellent programme.

biens, en salade avec les pommes, les oranges, les pruneaux, les tomates, le chou vert, les carottes, les piments doux, les concombres non pelés... Que penseriez-vous d'une dessert de poulet ou de veau taillé en petits cubes ou en filets mêlés à du céleri également taillé en cubes ou en filets et assaisonné de sel, poivre, un peu d'huile et d'un soupçon de vinaigre. Et voilà pour le céleri cru.

Quelques suggestions maintenant pour la présentation du céleri cuit. D'abord le céleri est un excellent condiment et entre pour une large part dans les marinades. On trouvera d'excellentes recettes de marinades dans le bulletin "Conserves de fruits et de légumes". On peut obtenir ce bulletin en s'adressant à la Section des Consommateurs, Service des Marchés, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Voici maintenant quelques façons d'accommoder le céleri cuit: on peut servir du céleri braisé au gras ou au maigre, le céleri au

beurre, à la vinaigrette, à la béchamelle, à la crème, en purée. Pour le souper, rien de meilleur qu'une crème de céleri. Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada donnent quelques détails de base qui valent pour la préparation de toute crême de légumes. On alloue environ 1/2 tasse de légumes pour faire une tasse de crême de légumes. Cuire les légumes dans une égale quantité d'eau bouillante légèrement salée. Écraser ou passer les légumes, ajouter du lait et lier avec un mélange de farine et de gras travaillés ensemble. Gouter pour vérifier l'assaisonnement et s'assurer que la préparation ne goûte pas l'amidon cru. Servir fumante, garnie d'un soupçon de paprika, de persil ou de cerfeuil hachés et voilà un bol de crême qui fait venir l'eau à la bouche. Une tasse de crême de légumes est la portion servie habituellement par personne.

Les crêmes de légumes doivent

# Prêts

\$50 à \$1000

Empruntez de Household Finance sur votre seule signature, sans endosseurs ni garanties négociables. Notre spécialité: prêts rapides sur toute raison valable, 3 familles sur 4 préfèrent le service prompt et amical de Household Finance. Venez ou téléphonez dès aujourd'hui!

Le plus importante et la plus recommandée des maisons de prêts domestiques au Canada

Household Finance

1811 rue Cascades  
2ième étage Téléphone 2400  
ST-HYACINTHE, Q.U.E.

Heures de bureau: 9 à 5 sur rendez-vous  
Prêts consentis aux citoyens des villes voisines  
AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS 1913

Au Ciné **Maska** Cette Semaine  
Tel: 61  
ST-HYACINTHE Q.U.E.  
Montréal **VEN. — SAM.** Continuél **SAMEDI** de 100 h. P.M. à la fermeture

Pas depuis le cri de "Viva Villa" que l'écran rayonne d'une aussi émouvante histoire! Seulement ce genre de femme pouvait défier ce genre d'homme.



BERT GRANET presents  
**PAULETTE GODDARD - PEDRO ARMENDARIZ**  
"THE TORCH"  
with **GILBERT ROLAND**  
Screenplay by Inigo de Martino Noriega and Emilio Fernandez  
Directed by EMILIO FERNANDEZ  
Associate Producer, PAULETTE GODDARD



Grande chasse à l'homme parmi 2,000,000 de personnes

**NEVER TRUST A GAMBLER**  
starring **DANE CLARK - CATHY O'DONNELL - TOM ORAN**  
with Jeff Corey

Le 7e CHAPITRE de la Série  
**"INVISIBLE MONSTER"**

## Sur L'ÉCRAN DIM. - LUN. - MAR. Cont'nuel Dimanche de midi à la fermeture

### Le Musical par excellence!!

HOWARD HUGHES presents  
**TWO TICKETS TO BROADWAY**  
Color by TECHNICOLOR

Une seule trame romanesque encadre un essaim de musique enlevante et de gais réparties!



starring  
**TONY MARTIN - JANET LEIGH**  
**GLORIA DeHAVEN - EDDIE BRACKEN**  
**ANN MILLER**  
with BARBARA LAWRENCE - BOB CROSBY featuring THE CHARLIVELS

L'aventure... La Romance... s'emparent de la vieille Californie alors qu'une bande de hors-la-loi s'en dispute le pouvoir...

**MARK of the RENEGADE**  
Starring  
**RICARDO MONTALBAN - CYD CHARISSE**  
with I. CARROL NAISH - GILBERT ROLAND - ANDREA KING - GEORGE TOBIAS

**SUJET COURT**

## A l'Affiche MERCREDI - JEUDI Mat'née MERCREDI à 1.30 hre P.M.

Voici le genre de femme qui rendit la Nouvelle Orléans fabuleuse!!

**ROBERT MITCHUM - AVA GARDNER**  
in **MELVYN DOUGLAS**  
**MY FORBIDDEN PAST**  
with **LUCILE WATSON - JANIS CARTER**

Le captivant récit d'un jeune homme qui, pour s'instruire dut embrasser la carrière athlétique.

Une histoire profondément humaine qui saura plaire à tous.

**SATURDAY'S HERO**  
John DEREK Donna REED

## Saint-Marcel

La Messe de Minuit fut chantée par la chorale des Enfants de Marie dirigée par Mlle Odille Saint-Martin. A cette occasion, la quête fut faite par les Enfants de Marie, Mlles Constance Nadeau et Rachelle Saint-Martin.

— M. et Mme Edouard Joyal, de St-Aimé, chez leurs parents, M. et Mme Oscar Larancie, pour le réveillon de Noël.

— Chez M. et Mme Oscar Léveillé pour le réveillon.

— Chez M. Odilon Saint-Martin, M. et Mme Jean-Baptiste Lavallée et leurs enfants, de Montréal; M. et Mme Gaston Ménard, de St-Hyacinthe; M. Luc Yoland, de St-Martin, de St-Hyacinthe, ainsi que tous les autres membres de la famille.

— Grand réveillon chez M. et Mme

Hervé Chamberland. Étaient présents: M. et Mme Gérard Desrosiers, de Granby; Léon Chamberland et leurs enfants Gaston et Pierre, de St-Marcel; Ernest Vadnais, de St-Hyacinthe; Marcel Chamberland, de Saint-Marcel; M. Prudent Ménard et Mlle Jacqueline Chamberland; M. Martial Chamberland et Mlle Carmelle Pincine, de St-Marcel; M. René Chamberland, de Montréal; Mlle Mariette, MM. Jean-Paul, Gilles et Robert Chamberland.

— Chez M. et Mme Omer Vadnais pour le réveillon de Noël; M. et Mme Ulysse Vadnais, de Montréal; Mlle Véronique Vadnais, de Montréal ainsi que M. Adrien Vadnais.

— Au réveillon, chez M. et Mme Léon Paul Brouillard, MM. et Mmes René Morin, de Sorel; Bernard Morin et leurs enfants Daniel et Louis-Marie, de St-Hugues.

— Dîner de Noël chez Mme Adèle Ménéard. On remarquait MM. et Mmes Armand Ménéard, de St-Marcel; Romeo

Lambert et leurs enfants; George Cloutier, de St-Marcel; Armand Péri et leurs enfants; René Léveillé et ses filles; René Verrette, de Sorel; M. Prudent Ménard et Mlle Jacqueline Chamberland.

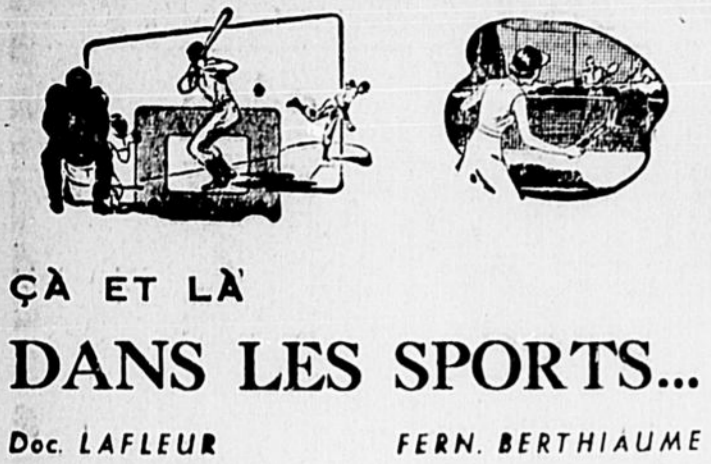
— En visite chez ses tantes Eva et Flora Pincine, Mlle Lise Brouillard de St-Hyacinthe.

— Nos étudiants du Séminaire de Granby, MM. Gilles Boudreau, Jean-Paul Chamberland, Albert Brouillard et Gérard Brouillard sont en vacances chez leurs parents.

— Nos normaliens de l'École Normale Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe: Mlle Solange Lozeau et Raymond Boudreau, ainsi que Mariette Chamberland, de l'École Ménagère, en va-

— En visite chez M. Wilfrid Blair, M. et Mme Raphaël Brouillard, M. Raymond Brouillard, Mlle Madeleine Brouillard et son ami M. George Brouillard, Mlle Colombe Brouillard ainsi que son ami, de Sorel.

# Lyons et Alouettes divisent en fin de semaine



ÇA ET LÀ  
DANS LES SPORTS...  
Doc. LAFLEUR FERN. BERTHIAUME

### AU HOCKEY

Toutes sortes de rumeurs et de nouvelles, plus ou moins fantaisistes les unes que les autres, courent les rues depuis quelques jours, à propos de la situation dans le domaine du hockey local. La plupart du temps, ces racontars sont répandus par des gens mal renseignés ou mal intentionnés, par des types qu'on appelle couramment des "Tit-Jos connaissants", qui prennent toutes sortes de moyens pour se rendre intéressants. Dans le but de pouvoir renseigner les amateurs sincères, nous sommes allés aux sources d'information et nous croyons avoir obtenu la vérité.

**IL N'ABANDONNE PAS**  
Dans les milieux autorisés, on a admis volontiers que l'organisation des Lyons avait eu à faire face à un certain nombre de difficultés, inhérentes d'ailleurs, à toutes les organisations sportives, mêmes les mieux administrées. Disons tout de suite, cependant, afin de rassurer tous les amateurs, que la situation est éclaircie et que les choses sont en train de se stabiliser. Voici en résumé ce qui s'est passé. Léo Théroux, le dévoué gérant-général et vice-président du club de hockey, avait eu devoir avertir la Direction que, vu l'expansion grandissante de ses affaires et vu que les tâches ardues occasionnées par les activités du club de hockey, il se voyait dans la triste obligation d'abandonner la gérance des Lyons. Inutile de dire que ce fut un grand désappointement parmi les directeurs du club. Il fallut bien deux jours de pression constante de la part de tous les intéressés pour amener Léo Théroux à revenir sur sa décision.

Nous admirons grandement le courage de Léo Théroux et nous le félicitons sincèrement d'avoir bien voulu accepter de continuer à diriger les destinées des Lyons. D'un autre côté, nous comprenons facilement ce moment de lassitude, pour ainsi dire, qu'il a eu, et qu'il l'a porté à vouloir se retirer sous sa tente. En effet, si la tâche était considérable l'an dernier pour un magnat d'une équipe de la ligue Provinciale, elle est devenue colossale cet hiver. D'abord, du point de vue des joueurs, ils sont devenus plus exigeants sur les questions de salaire et, sans vouloir les en blâmer, il y a parmi eux des joueurs qui sont, strictement parlant, de seconde classe, mais qui n'en exigent pas moins des salaires aussi forts que des étoiles de ligue seniors. Il faut dire, en passant, que les magnats du hockey de la ligue Provinciale ont fait quelque peu preuve de faiblesse sur la question salaire, de d'autres magnats animés, de la louable intention d'attirer chez eux des joueurs qu'ils croyaient capables de former une équipe gagnante, se sont laissés aller à la surenchère pour s'assurer les services de certaines étoiles filantes ou sur leur déclin. A notre avis, ce qui semble le plus faire défaut dans les cercles du hockey actuellement, c'est plus d'entente sincère entre les magnats, plus de coopération entre eux afin de maintenir leur organisation dans les limites de leurs moyens. En d'autres termes, faire le hockey qu'on a les moyens de faire.

**Du côté financier**, on nous assure que ça va aussi bien chez les Lyons que chez les autres équipes de la Provinciale, bien que certains faits aient été cause d'embarras temporaires. Le retrait de Lake Placid a occasionné une révision de la cédule et, de plus, une ligue opère toujours mieux avec six équipes qu'avec seulement cinq. Maintenant que les Fêtes sont passées, l'intérêt devrait revenir à la normale, pourvu que la température veuille bien faire sa part et les assistances vont augmenter. En somme, tout va se stabiliser. Les amateurs maskoutains peuvent être assurés que l'avenir du hockey à St-Hyacinthe est entre bonnes mains et ils se doivent d'assister plus nombreux que jamais aux joutes des Lyons.

### AU DECOUVERT

Nous saluons aujourd'hui l'aillier des Lyons, Gilles Généreux, pour avoir accompli à son tour le "true du chapeau". Mercredi soir, le 2 janvier 1952, les Lyons d'Oscar Aubuchon occupent la deuxième position dans le classement du circuit Keenan. Leur avance sur les Rapides est mince et ils ont 6 points de moins que les Alouettes de St-Jérôme qui sont actuellement les meneurs.

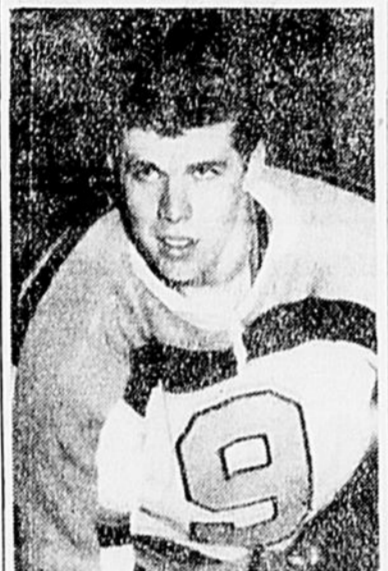
**Renald Lacroix**, des Rapides, est le meilleur de la ligue Provinciale par le nombre de francs buts: 25. Le docteur J.-L. Rochefort a été réélu président du bureau de direction du club de baseball Trois-Rivières. Les Royaux de l'an dernier s'appelleront désormais les Yankees. Sauf le respect que nous avons pour les Triffidiens, nous nous permettrons de dire que ça n'est guère original comme surnom. Le Sport ne connaît pas de frontières ni de religion. Nous venons d'en avoir une autre preuve en apprenant que le tempéteux **Murph Chamberlain**, un ancien joueur des Canadiens de Montréal, un authentique Orangiste, était lié par une grande amitié avec un religieux catholique, le Père **Armand Bellemare, S.J.**, un sympathique sportsman qui aime à se faire appeler "Bill".

**La rue Peel**, à Montréal, qui est considérée comme la rue des sportifs, était déserte lundi soir dernier, veille du Jour de l'An. On se serait plutôt cru sur la rue Sparks à Ottawa ou Yonge à Toronto, le dimanche. Tous les sportifs ont leurs sincères condoléances à **Gerry McNeil**, gardien de buts des Canadiens, éprouvé par la mort de sa mère. On ne peut qu'admirer le courage du petit Gerry qui, le cœur brisé par le chagrin, n'en a pas moins accompli son devoir en gardant les filets de son club lundi et mardi, aidant à remporter deux victoires et obtenant son premier blanchissage de la saison. De tous les athlètes, ce sont, paraît-il, les joueurs de hockey qui prennent mouche le plus facilement lorsqu'on les critique. Il est un fait, cependant, que ce sont eux que la critique stimule le plus à faire mieux. C'est peut-être parce qu'ils vivent continuellement dans un rêve d'adulation populaire et une vive réprimande a pour effet de provoquer chez eux une vive ambition d'améliorer leur jeu afin de faire taire leurs critiques. Les Yankees de Trois-Rivières se sont donnés un nouveau gérant d'affaires dans la personne de **Léo Roy**, un homme à la fois simple et pratique, dont on dit beaucoup de bien. **Frank Silva** ex-gérant-général des Cubs, était de passage à Drummondville. Il en a profité pour dire tout le bien qu'il pense de Drummondville, de la province de Québec et de la ligue Provinciale. Les Cyclones de Joliette menacent de dégénérer en Ouragans car depuis une semaine, ils ont de beaucoup amélioré leur situation dans le classement de la Provinciale. En six parties, le Joliette en a gagné deux et fait une partie nulle pour un total de cinq points. On apprend de Joliette que la Chambre de Commerce de cette ville est à l'organisation d'une souscription publique afin de trouver l'argent nécessaire pour que les Cyclones terminent la saison dans le circuit Keenan. Nous offrons nos plus sincères félicitations au brillant **Gordie Armstrong** des Lyons, dont la famille s'est enrichie d'une unité cette semaine. Nos félicitations s'adressent également à **Mme Armstrong**, naturellement. Si le Saint-Hyacinthe gagne la joute qu'il disputera aux Alouettes de St-Jérôme samedi soir, il s'éloignera des Rapides de Lachine et de la troisième position et se rapprochera des Alouettes, qui detiennent actuellement la première position du circuit Keenan. **Jean-Paul Jeanneau** a été réinstallé pour le club Lachine et a compté l'unique point de son club mercredi soir contre les Castors de St-Laurent.

## St-Hyacinthe perd samedi soir mais gagne dimanche à l'aréna locale 3 à 1

Les hommes d'Oscar Aubuchon perdent la partie de samedi soir, à Joliette, par la marge d'un seul point. — Par leur victoire de dimanche après-midi sur les Alouettes à l'aréna locale, les Lyons se sont installés en seconde place du classement, un point en avant des Rapides de Lachine.

En fin de semaine dernière, les Alouettes de Saint-Jérôme et les Lyons de Saint-Hyacinthe ont divisé les honneurs de leur programme double. La première de ces deux parties eut lieu à St-Jérôme samedi soir tandis que la seconde fut jouée à l'aréna locale dimanche après-midi.



GILLES GENEUREUX

Chaque club a gagné une partie sur sa propre glace. Samedi soir, les Alouettes l'ont emporté au compte de 4-3, tandis que les Lyons prenaient leur revanche le lendemain en faisant subir une défaite aux Alouettes au compte de 3-1. Gilles Généreux fut le joueur le plus brillant dans la défaite de son club en comptant deux francs buts. Claude Savary a également complété une fois en plus d'obtenir une assistance sur le second point de Généreux. Gerry Gravel a également obtenu deux assistances. Pour les Alouettes, les buts furent enregistrés par Benoit, Limoges et Dolbec. **St-Hyacinthe 3 St-Jérôme 1**

Le lendemain, les Lyons ont pris une douce revanche en triomphant des mêmes Alouettes à l'aréna locale au pointage de 3 à 1. Gerry Gravel, Gordie Armstrong et Claude Savary furent les pointeurs.

Armstrong et Gravel ont de plus obtenu des assistances. La joute fut assez rapide et seulement cinq punitions furent distribuées. Voici le sommaire de ces deux joutes:

St-Jérôme	St-Hyacinthe
1ère période	
1-St-Jér: Trudel (Dolbec, Renaud) 10:32	
2ème période	
2-St-Hya: Généreux (Savary) 8:52	
3-St-Jér: Benoit (Campeau, Armstrong) 12:32	
4-St-Hya: Généreux (Jacques, Gravel) 13:49	
Punitions: Campeau, Benoit, Labelle	
5-St-Jér: Limoges 1:19	
6-St-Hya: Savary (Généreux, Gravel) 15:35	
7-St-Jér: Dolbec (Trudel, Labelle) 17:09	
St-Hyacinthe 3 St-Jérôme 1	
1-St-Hya: Gravel (Armstrong) 0:07	
2-St-Jér: Dolbec 12:17	
Aucune punition.	
3-St-Hya: Armstrong (Gravel, G. Bouchard) 2:43	
Punitions: Benoit (2), Labelle, Lafrenière	
4-St-Hya: Savary (Généreux, Bonin) 0:34	
Punition: Labelle	

## Jos Burque est en route pour la Floride

Le sympathique entraîneur des Lyons et des Alouettes, Jos Burque, est parti mercredi pour New York, première étape de son voyage pour la Floride. On se souvient que l'Association Sportive avait décidé d'envoyer Jos Burque suivre un cours d'entraîneur. Burque s'en va suivre ce cours à l'école des entraîneurs de Gus March, à St. Petersburg, Floride. March est l'entraîneur attitré des Yankees de New York, en été. Chaque hiver, March dirige cette école à St. Petersburg.

Sans doute que les joueurs des Lyons vont manquer les bons offices de Burque, qui sera absent pour plusieurs semaines. Mais tous les athlètes peuvent se consoler en pensant que Burque nous reviendra plus compétent et plus dévoué que jamais et conséquemment en mesure de rendre de plus grands services tant aux joueurs de hockey que de baseball, ainsi qu'à tous les autres athlètes.

Tous les sportifs s'unissent à nous, sans aucun doute, pour souhaiter bon voyage et bon succès à Jos. Burque.

## REPRISE DES SEANCES DE LUTTE AU MANEGE MILITAIRE, LE 12 JANVIER

Après un mois d'inactivité dans le domaine de la lutte au Manège militaire, les amateurs de ce sport reprendront le chemin de l'arsenal de la rue Laframboise, dès le 12, afin de voir à l'oeuvre de solides gladiateurs dont Bob Lortie et Bob Langevin qui livreront combat dans le match final de la soirée. Il y aura également une semi-finale, un combat préliminaire et un match spécial de trente minutes ou une chute. Comme à l'accoutumée, les billets sont en vente à la bijouterie David et Gladu, 1475 rue Des Cascades, ou le soir du programme à la porte du Manège.

Les séances de lutte reprendront au Manège Militaire, samedi soir prochain, le 12 janvier, sous les auspices du Comité des Sports du Régiment de St-Hyacinthe, et sous l'habile direction du promoteur **Bob Arsenault**. Nous donnons aujourd'hui un aperçu du programme préparé à cette occasion par Arsenault.

Si le matelas du Manège a chomé, Arsenault, lui, n'a pas perdu son temps depuis la dernière séance et on pourra facilement s'en rendre compte en lisant la "carte" qu'il a préparée pour le 12 janvier. Disons tout d'abord qu'arsenault a toujours été des plus fameux pour nous faire des surprises et voilà qu'il fait encore des siennes dans ce domaine. En effet, Bob nous ramène pour le 12 un lutteur que les amateurs du Manège n'ont pas eu l'occasion de voir livrer combat dans l'aréna du Régiment depuis au-delà d'un an. Nous voulons dire un des plus fameux gladiateurs qu'aient jamais livrés combat à St-Hyacinthe: **Bob Lortie**. Eh oui! Arsenault a réussi à convaincre Bob Lortie à venir rencontrer en finale, le 12 janvier, le non moins célèbre mais impopulaire **Bob Langevin**. Il ne faut pas être très brillant pour savoir tout de suite qui de ces deux là foule favorisera; ce sera, à n'en pas douter, Bob Lortie. La bataille sera dure entre les deux: Bob Lortie sait encaisser, mais il sait aussi répliquer durement. Avec Langevin, il devra se surpasser et être en bonne condition physique. Langevin et Lortie sont de grands viraux de toujours, tous deux sont ambitieux, orgueilleux, combattifs, ils ne reculent devant personne et tous les moyens sont bons. Ce sera donc très intéressant de suivre les péripéties de la grande finale du 12 janvier, qui sera limitée à 30 minutes ou 2 chutes de 3.

**Sémi-Finale**  
Le brutal **Harry Madison**, que les fervents locaux de la lutte n'ont pas eu l'occasion de huer depuis assez longtemps, fera un retour dans l'aréna maskoutaine, lors de la prochaine séance. Il sera opposé à **Don Kindred**, un lutteur Noir. La venue d'un lutteur de couleur ici est presque un événement. Kindred est un gladiateur très scientifique et il fera certainement la vie au bouillant **Harry Madison**, qu'on appelle "l'Homme de Fer" de la Lutte, tant à cause de sa rudesse que de sa grande résistance. Madison n'est plus jeune, mais il peut encore tenir tête à des athlètes beaucoup plus jeunes que lui. Il est vrai que Madison compte beaucoup sur la brutalité pour l'emporter, mais il a aussi une très vaste expérience de la lutte. Cependant, lors de la Semi-Finale du 12 janvier, limitée à 60 minutes ou 2 chutes de 3, il est probable que le nègre Kindred sera en mesure de livrer une dure bataille à Madison.

**Spécial: Payette - El Zebra**  
Pour le Spécial, limité à 30 minutes ou une chute, Arsenault a bâclé un match entre l'ancien champion amateur du Canada, **Fernand Payette**, et la nouvelle sensation maskoutaine, **El Zebra**. Le Zebra a fait ses preuves ici dernièrement, lorsqu'il a fait face à l'Indien Golden Hawk, dans un des plus violents combats de la saison. El Zebra aime à se donner des airs à la "Nature, Boy" Rogers. Mais Payette n'est pas impressionné par ces allures de parade et il se prépare à servir à son adversaire une leçon de vraie lutte. El Zebra ne se gêne pas pour employer toutes sortes de tactiques absolument déloyales, mais Payette a pour atouts une force herculéenne et une grande rapidité.

**Préliminaire de 20 minutes**  
Pour ouvrir les activités de cette soirée, **Bob Marion** fera face à **Yvon Racicot**, dans un combat limité à 20 minutes ou une chute. Ces deux gaillards sont bien connus ici et ils batailleront ferme. Cette rencontre, de même que le Spécial, devrait fournir beaucoup d'action. D'autant plus que Marion, paraît-il, aurait développé de nouvelles tactiques qu'il faudra surveiller de près. Quant à Racicot, il s'en tient plutôt à un genre de lutte scientifique, ce qui ne l'empêche pas de faire la vie dure à ses adversaires. Marion s'en apercevra probablement à son tour, lorsqu'il affrontera Yvon Racicot.

## Jean-L. Bénard encore en tête des compteurs

J.	G.	P.	N.	Pts
Bénard J.-Ls SB	14	13	27	8
Dimock MV	9	11	20	5
Greiner B	9	10	19	6
Auclair Jos. BA	3	14	17	11
Shedler P. SB	5	11	16	0
Jones Bob BA	7	8	15	6
Bénard G. SB	6	9	15	0
Hamilton BA	7	7	14	14x
Doré Jac. MV	5	9	14	15
Normandeau J. B	5	13	4	
McFarlane BA	6	7	13	2
Renaud R. BA	6	7	13	8
Torpey ET	9	3	12	6
Hébert B	5	7	12	2
Normandeau MV	5	11	10	
Lynch BA	2	9	11	2
Devost MV	7	3	10	2
Archambault G. B	4	6	10	33x
Constable MV	2	8	10	0
Lavallée MV	2	8	10	2
Guilbert Alc. SB	4	9	15	
Patry ET	5	4	9	2
Archambault P. B	4	4	9	2
Chevrier ET	2	7	9	11
Adam BA	4	4	8	10
Dextradeur ET	4	4	8	2
Vermeersch ET	4	4	8	2
Lussier B	3	5	8	2
Termet ET	1	7	8	2

J.	G.	P.	N.	Pts	
Beloil	9	5	2	12	
Ecole Textile	6	4	1	9	
McMasterville	8	4	0	8	
St-Bruno	8	3	4	7	
Balmoral	11	3	8	0	6

J.	G.	P.	N.	Pts
Buts: Bénard J.-Ls SB	14			
Assistances: Auclair Jos. BA	14			
Punitions: Bénard J.-Ls SB	27			
Punitions: Archambault G. B	33			

J.	G.	P.	N.	Pts
Comtois MV	8	28	3	50
Beaudry ET	5	22	4	30
Lapensée B	9	41	4	55
Messier BA	11	54	4	91
Champagne ET	1	5	5	00
Clément SB	8	41	5	12

J.	G.	P.	N.	Pts
Dimanche 6, St-Bruno vs Beloil				
Mardi 8, McMasterville vs Balmoral				
Jeu 10, McMasterville vs Ec. Text.				
Samedi 12, Balmoral vs Ec. Textile				

## Records établis dans la Ligue Richelieu

Lors de la joute du 29 décembre 1951 entre St-Bruno et Beloil, 3 records de la ligue Richelieu ont été brisés:

**BUTS COMPTES LE PLUS RAPIDEMENT**  
PAR UNE EQUIPE — St-Bruno compta 4 buts en 1 minute et 54 secondes. Le record précédent était de 3 buts en 2 minutes et 11 secondes, établi par St-Bruno contre Pointe Valaine, le 27 février 1951.

**PAR LES DEUX EQUIPES** — St-Bruno et Beloil comptèrent ensemble 6 buts en 2 minutes et 30 secondes. Le record précédent établi par St-Bruno et Pointe Valaine le 27 février 1951 était de 6 buts en 5 minutes et 36 secondes.

**LE PLUS DE POINTS ACCUMULES PAR UNE EQUIPE DANS UNE PERIODE**  
Dis-sept points: St-Bruno compta 6 buts et obtint 11 assistances dans la 3ème période. Le record précédent avait été établi le 6 janvier 1951 alors que McMasterville obtint 15 points — 6 buts et 9 assistances dans la 1ère de même que dans la 3ème période de leur joute contre Beloil.

En comptant ces 6 buts dans une même période, St-Bruno égalisait aussi un record détenu conjointement par St-Bruno et McMasterville, pour le plus grand nombre de buts comptés par une équipe dans une période.

## Les Alouettes engagent un lanceur

Nous apprenons de source bien informée que les Alouettes, qui représentent Saint-Hyacinthe dans la ligue de baseball Provinciale, auraient mis sous contrat un jeune lanceur de Montréal. Il s'agit de Paul Carpentier, un droitier âgé de 18 ans, mesurant 5'11" et pesant 170 livres. Carpentier, qui est considéré comme un excellent "prospect", évoluait l'an dernier dans la ligue Laurentienne avec le Lachute. Carpentier irait au camp d'entraînement avec le club, le printemps prochain, et s'il fait bien il aura sa place sur l'alignement des Alouettes.

## Prochaines joutes dans la Ligue de hockey Provinciale

Les Lyons de Saint-Hyacinthe disputent trois parties la semaine prochaine. Samedi soir, les Alouettes de Saint-Jérôme rendront visite aux maskoutains, à huit heures et trente. Le lendemain, dimanche, deux joutes se feront à l'affiche mais les porteurs de notre ville seront

Soyez avec nous en 1952 et profitez de nos aubaines

**Photo-Concours**  
chez les MARCHANDS à L'ÉTOILE D'OR

**Auger & Gaucher Enr.** 478 St-Simon Tél. 1039  
Mercerie pour hommes

**Bélanger, L., Ltée** 1165 Laframboise Tél. 30  
Nettoyeurs

**Bijouterie Royale Enr.** 411 St-François Tél. 1940-M  
J.-M. Coiteux, prop.

**Pharmacie O. Desmarais** 895 Laframboise Tél. 157  
Spécialité en préparation

**Adélar Dutil** 2313 Ste-Anne Bourg-Joli Tél. 2067-J  
Marchand de meubles

**Gloutnez Fournures** 1389 des Cascades Tél. 2712-J  
Entreposage Réparations

**Gauthier, Théo.** Air climatisé Tél. 1390  
Chauffage à l'huile

**Auguste Halley Enr.** 105 Concorde Tél. 538  
J.-B. Frégaud, prop. Epicier licencié

**Mlle A. Lalonde** 1360 Cascades Tél. 1213  
Lingerie pour dames

**Le Magasin Laroche** 1876 Cascades Tél. 919  
Tissus à la verge

**Quincaillerie Maska** 1800 Cascades Tél. 837  
J.-H. Létourneau.

**Conrad Sicotte** 305 Mondor Tél. 119  
Marchand de meubles

**Hébert Typewriter Enrg.** 1135 Laframboise Tél. 2262  
Marchand de meubles

**Salon Yvette Enrg.** 526 Concorde Tél. 2236-J  
Chapeaux exclusifs

**Photo-Concours**  
chez les MARCHANDS à L'ÉTOILE D'OR

Encouragez nos Annonceurs

BRADING'S OLD STOCK ALE

On va mouiller ça! avec une BRADING'S

## Pour de nombreuses étoiles de baseball, cette année c'est la fin d'une carrière

Le baseball a perdu un bon nombre de ses grandes étoiles en 1951 et un autre groupe est sur le point de passer à la ligne des "ex" l'an prochain. Joe DiMaggio n'est pas le seul à avoir annoncé qu'il en avait fini l'an dernier. Aux côtés de DiMaggio, on voit sur la liste des étoiles qui ont quitté les rangs des super-étoiles tels que les Bobby Doerr, des Red Sox, Charley Keller, des Tigers de Detroit, Pete Reiser, des Pirates de Pittsburgh, Joe Page, des Yankees de New-York, et Johnny Vandermeer, le lanceur qui a réussi à deux reprises l'exploit d'une joute sans point ni coup sûr qui a déclaré qu'il en avait fini avec le baseball à Cleveland.

Et les années commencent à être lourdes pour un autre groupe de grands joueurs qui ont fait les man-

## Il ne parlait pas anglais il y a deux ans

Bernard "Boom Boom" Geffron, sensationnelle recrue des Canadiens, peut maintenant converser en anglais avec n'importe qui, mais il ne pouvait parler cette langue il y a deux ans. Le Canadien-français au lancer formidable a passé l'été dans un camp de jeunes, et y a deux ans, et son copain de chambre était un Anglais qui ne parlait pas un seul mot de français. Geffron ne pouvait parler un mot d'anglais. A la fin de l'été, Boom Boom se rapporta au camp d'entraînement des Canadiens et surprit tout le monde en parlant un excellent anglais. Son copain de chambre surprit aussi ses amis en parlant français.

chettes avec DiMaggio, Doerr et compagnie.

Lou Boudreau, des Red Sox, et Marty Marion, des Browns de St-Louis, deux des plus grands arrêteurs dans l'histoire du baseball, ne pourront plus consacrer tout leur temps au jeu actif l'an prochain. Boudreau, qui ne jouait que de temps à autre l'an dernier aura en plus, la saison prochaine, la tâche de piloter les Red Sox l'an prochain. Pour ce qui est de Marion, sa santé laisse à désirer et on doute fort qu'il puisse continuer à figurer, même passablement. Un genou disloqué et un dos endolori l'ont tenu inactif durant toute la saison dernière.

Deux autres joueurs-gérants ont vu leurs meilleurs jours comme joueurs actifs. Il s'agit d'Eddie Stanky, le nouveau gérant des Cardinals de St-Louis, et Phil Cavaretta, des Cubs de Chicago, qui est bien résigné à faire ce qu'il pourra comme joueur.

Johnny Mize et Johnny Hopp, une partie de la combinaison de Casey Stengel, pour couvrir le premier but des Yankees, sont également à peu près à la fin de leur carrière. Il se peut fort bien que Mize soit encore autour du "club house" lorsqu'on criera "play ball" le printemps prochain, mais il aura alors 39 ans et on peut dire qu'à cet âge, un athlète est à peu près fini. Hal Newhouser, le fameux gaucher des Tigers de Detroit, et Harry (Le Chat) Brecheen sont aussi sur le point de mettre l'uni-

forme dans les boules à mites pour de bon, et on peut en dire autant de Job Elliott, des Braves de Boston, de Pee Wee Reese, des Dodgers de Brooklyn, et d'Enos Slaughter, des Cardinals. Ces joueurs ont considérablement ralenti au cours de la saison dernière. Snuffy Stirrweiss, un champion frappeur avec les Yankees au cours de la guerre, est maintenant rendu avec les In-

## Détails intéressants à propos des Olympiques

Le Bulletin Officiel de la 15<sup>ème</sup> Olympiade publié par le comité organisateur des Jeux Olympiques de Helsinki, Finlande, Jeux qui auront lieu en 1952, contient une définition exacte de la charte des Jeux Olympiques et des principes fondamentaux qui régissent ces jeux. Les Jeux Olympiques ont lieu tous les quatre ans. Ils réunissent, dans des conditions aussi parfaites que possibles, en un concours loyal et impartial, des amateurs de toutes les nations.

Aucune distinction n'est admise à l'égard d'un pays ou d'une personne pour des motifs de couleur, de religion ou de politique.

Les Jeux Olympiques consacrent une Olympiade ou période de quatre années consécutives. La première Olympiade des temps modernes a été célébrée à Athènes en 1896. Les Olympiades, ainsi que les Jeux, se comptent à partir de cette date, même si au cours d'une ou plusieurs Olympiades, les Jeux n'ont pu ou ne peuvent avoir lieu. La direction du mouvement

olympique et la réglementation des Jeux d'été et d'hiver dans le monde entier, sont le monopole du Comité International Olympique dont la constitution et les pouvoirs sont définis dans ces règles. L'honneur d'abriter les Jeux Olympiques est confié à une ville, ou sera célébrée une Olympiade relative de la seule compétence du C.I.O.

Toute ville désirant se mettre sur les rangs pour l'organisation des Jeux doit en faire la demande par l'entremise de son maire ou autre autorité compétente, et accompagner celle-ci des garanties nécessaires assurant que les Jeux seront organisés à la satisfaction du C.I.O. et dans les conditions requises par lui.

Au programme des Jeux Olympiques figurent obligatoirement les sports suivants: Athlétisme, gymnastique, sports de combat, sports nautiques, sports

équestres, pentathlon moderne et, en outre, des expositions d'art.

Les Jeux d'hiver forment un cycle distinct. Ils comprennent des compétitions de sports d'hiver. Ils ont lieu la même année que les Jeux Olympiques.

Les premiers Jeux d'hiver ont été célébrés en 1924, au cours de la VIII<sup>ème</sup> Olympiade. Les Jeux d'hiver sont numérotés à partir de cette date, au fur et à mesure de leur célébration.

Ne sont pas qualifiés pour concourir aux Jeux Olympiques sous les couleurs d'un pays que les nationaux de ce pays.

Ne sont admis aux Jeux Olympiques que les amateurs répondant à la définition précise dans ces règles.

Tous les bénéfices provenant de la célébration des Jeux Olympiques (après règlement de toutes les dépenses occasionnées par leur organisation et versement d'une contribution au fonds du C.I.O.) sont remis au Comité national olympique du pays où se sont déroulés les Jeux et doivent être employés au développement du mouvement olympique et du sport amateur.

**ENCOURAGEZ nos ANNONCEURS**

TÉL. 664 1697 GIRAUD

**GILLES GIARD**  
NOTAIRE

PRETS HYPOTÉCAIRES  
CONTRAT DE MARIAGE

EDIFICE CAISSE POPULAIRE  
St-Hyacinthe

## Canadiens aux Jeux Olympiques



Jacques Carboneau (à gauche) et Claude Kieher (à droite) partiront en avion à destination de la Suède, où ils s'entraîneront en vue des Jeux Olympiques qui seront disputés à Oslo, en Norvège, à partir du 14 février. Ces deux jeunes gens sont des coureurs contre obstacles. On distinguera sur leurs gilets le nouvel écusson de l'équipe canadienne aux Jeux Olympiques.

de KUYPER  
Blended GIN

**LIONEL ETHIER**  
ENTREPRENEUR - ELECTRICIEN  
TÉL. 159-J Le Soir 1183-M  
550, RUE MONDOR 5, HYACINTHE  
MOTEURS INSTALLATIONS RÉPARATIONS D'ACCESSOIRES DE TOUS GENRES

Tel. 332 **THÉÂTRE CORONA** Tel. 2161  
ST-HYACINTHE, QUÉ.

## FLASH GORDON par Mac Raboy et Don Moore



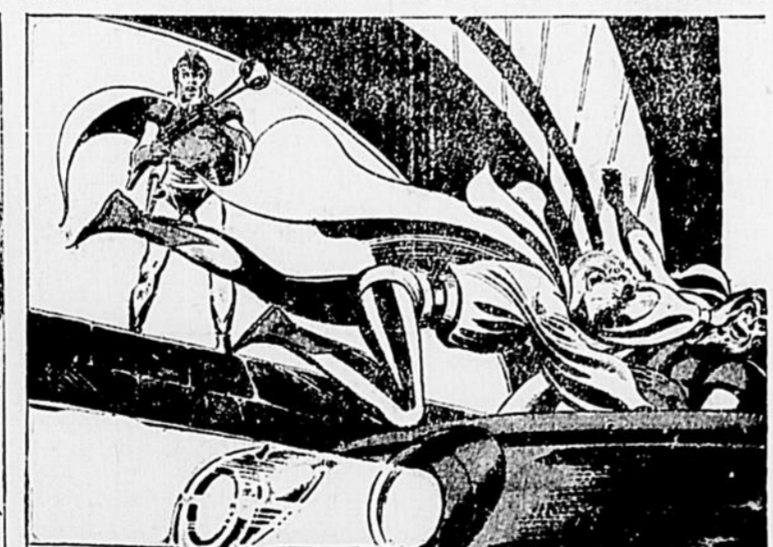
Projetant une épreuve finale du "rayon-fondant" secret que ses savants ont développé pour la conquête de la terre, la reine Menta, de Mars, choisit le jeune Linc comme sujet de l'horrible expérience. "Si vous ne survivez pas au rayon", dit-elle, "votre terre est vouée à la ruine".



"Soyez brave", murmure Dale, "les savants martiens ne connaissent rien de notre planète". Menta sourit froidement devant la tentative d'encouragement de Dale auprès du jeune pilote de fusée, dont elle a la certitude d'avoir fixé le destin.



Sur un ordre bref de l'un des gardes, Linc avance lentement sur la plateforme, devant le terrible projecteur du rayon-fondant. Le Marsien met le mécanisme en marche, et lentement dirige le jet dans la direction de Linc.



Tous les yeux qui se trouvent dans la chambre d'épreuve sont braqués attentivement sur la silhouette qui se tient sur la plateforme. Flash voit sa chance et se jette tête première vers le gardien aux contrôles de la machine.



Avant que les Martiens éberlées puissent intervenir, Flash arrête le chronomètre du rayon. Les gardiens sont trop bien au courant du pouvoir fatal des rayons-fondants pour opposer de la résistance. Leur unique pensée est de fuir, lorsqu'ils voient Flash tourner les rayons du grand jet dans leur direction. "Dale", crie Flash, "ne laisse pas Menta s'enfuir! Elle est notre meilleure chance de recouvrer notre liberté".  
La semaine prochaine: TEMPÊTE ÉTRANGÈRE

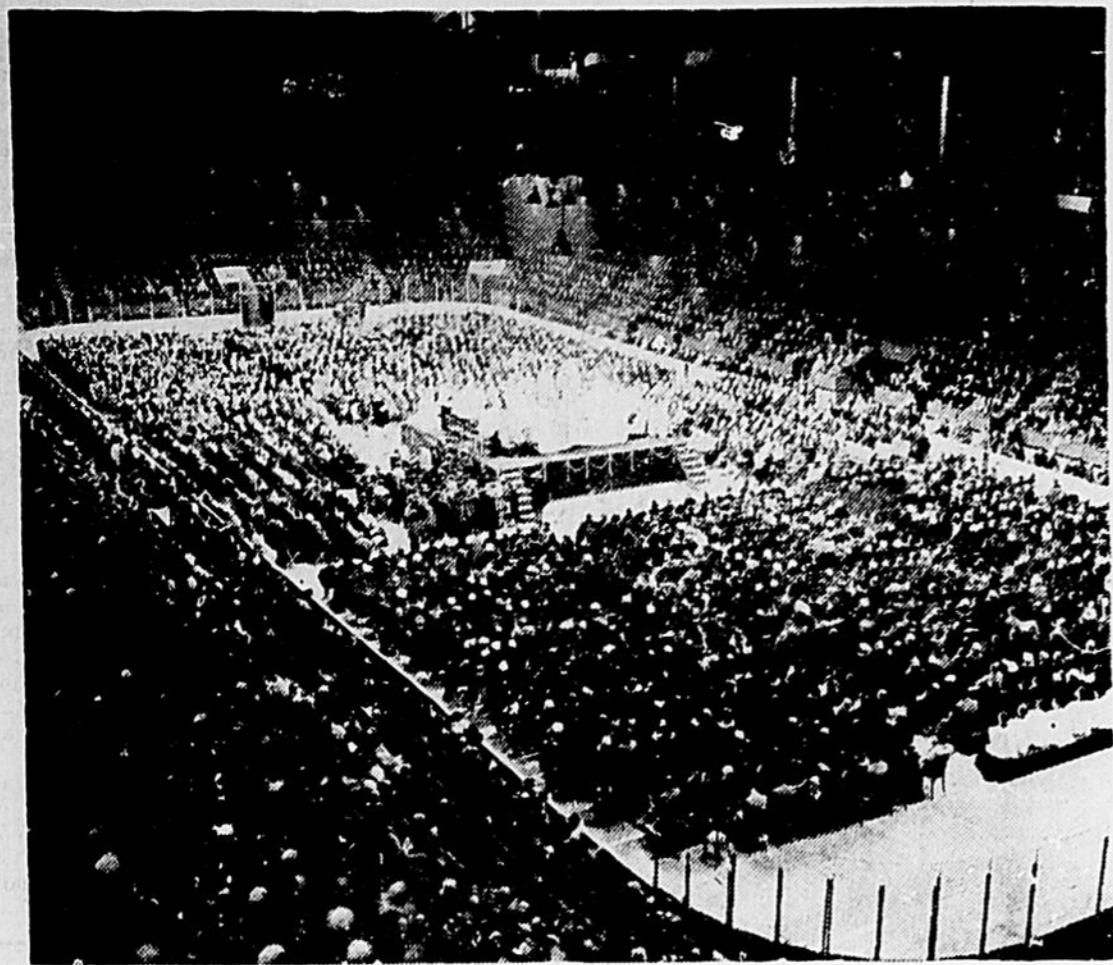
SAM. - DIM. - LUN. - MAR.. 5 - 6 - 7 - 8 Janvier

*Maureen O'Hara*  
*John Sutton*  
DANS  
**"BAGDAD"**  
(Film en Couleurs)  
Aussi: **CARICATURE...**  
Mercredi - Jeudi - Vendredi 9 - 10 - 11 Janvier

*Germaine Rover*  
*Louis Seigneur*  
DANS  
**"L'ENFANT des NEIGES"**  
*Hélène Manson*  
*Suzy Prim*  
DANS  
**"AU REVOIR MONSIEUR GROCK"**  
Aussi: *Les Actualités Françaises...*

**CHARMIAN**  
Un Service de 64 PIÈCES décoré Or 22 Carats  
De Luxe **CHARMIAN**  
Offert tous les: Lun. - Mar. - Mer. et Ven. en Matinées et Soirées

15,000 personnes envahissent le Forum



La photo ci-dessus nous donne une vue d'ensemble de la scène imposante qui se déroula au Forum de Montréal, à Noël, lorsque la Messe de Minuit y fut célébrée. On calcule que 15,000 personnes prirent place dans la vaste enceinte de Montréal, à Noël, lorsque la messe de Minuit y fut célébrée. On calcule que 15,000 personnes prirent place dans la vaste enceinte de Montréal, à Noël, lorsque la messe de Minuit y fut célébrée.

Changer d'idée n'est pas toujours un crime

Bien des choses qui étaient vraies hier ne le sont plus aujourd'hui et c'est un signe de vitalité d'admettre qu'on a pu se tromper.

LETTRE MENSUELLE DE LA BANQUE ROYALE

Pour bien des gens, changer d'idée apparaît comme une chose criminelle. Or il n'y a pas de mal à dire un chose un jour et une autre le lendemain. Car le monde change et nous changeons avec lui.

Suivant la Banque Royale du Canada, dont nous avons sous les yeux la lettre mensuelle de janvier, c'est un signe de vitalité que de pouvoir admettre que nous avons changé d'opinion, car cela indique que nous sommes devenus plus sages.

Les gens dont l'esprit est fermé sont préjugés en faveur des idées d'hier. Ils s'irritent d'avoir à réviser leurs idées préconçues. Ils s'irritent encore plus lorsqu'on s'avise de mettre en doute leur attitude.

des petits esprits".

Le philosophe reconnaît que si une chose est vraie, il faut l'accepter si incroyablement et déplaisamment qu'elle puisse paraître. Les réelles valeurs ne meurent pas du fait qu'on apprend la vérité qu'elles recèlent.

Un grand éducateur, sir Richard Livingstone, disait: "La vérité est cet esprit de véridité qui s'emploie de son mieux à dire la vérité et toute la vérité. Lorsque elle est incertaine, il faut confesser son incertitude..."

Des taux d'assurance plus élevés en 1952

Un communiqué des Assureurs touchant l'assurance-automobile en 1952. - Certains paieront davantage et d'autres paieront moins.

Certains propriétaires d'automobiles paieront davantage et d'autres paieront moins pour leur assurance-automobile en 1952. Voilà ce qu'annoncent aujourd'hui la Canadian Underwriters' Association et l'Independent Automobile & Casualty Insurance Conference.

Comme les conducteurs âgés de moins de 25 ans causent proportionnellement plus d'accidents que les chauffeurs âgés, les propriétaires de voitures habitant le territoire de Montréal (lequel comprend aussi la ville de Québec) comme les territoires ruraux et n'utilisant leur voiture que pour fins d'agrément paieront 16% de plus pour le risque de dommages corporels ou matériels aux tiers, s'il y a un conducteur de moins de 25 ans dans la famille.

Le propriétaire d'une automobile servant à des visites d'affaires dans le territoire de Montréal et dans les territoires ruraux paiera 8% de plus pour la responsabilité envers les tiers concernant les dommages corporels et les dommages matériels. Bien que, dans le territoire de Montréal, les taux couvrant la collision diminuent en moyenne de 3%, ces mêmes taux

qui ne sont pas conduites par des personnes âgées de moins de 25 ans seront touchés par une augmentation de 15% en ce qui concerne le risque de dommages corporels et matériels; pour cette catégorie, les taux couvrant la collision sont inchangés. Quant à l'incendie et au vol, les taux demeurent les mêmes pour toutes les catégories.

Les résultats obtenus en ce qui concerne les véhicules commerciaux ressemblent à ceux qu'on a enregistrés pour les voitures privées de promenade, de sorte que les changements de taux seront limités à peu près les mêmes.

Les autorités d'assurance ont insisté sur le fait qu'une plus grande prudence au volant et un plus grand respect de la loi chez les conducteurs de voitures, joints au maintien d'une attitude sévère quant à l'application des règlements de la part des pouvoirs publics, peuvent réduire le chiffre alarmant des blessures, des morts et des dommages matériels, dont le coût détermine la hausse des taux d'assurance.

"Le Quartier Latin" gagne le trophée "Le Droit"

Soixante délégués représentant les vingt journaux d'universités du pays se sont réunis en congrès à Hamilton (Ont.) les 27, 28 et 29 décembre pour discuter des problèmes communs à tous les journaux universitaires canadiens.

C'est au cours d'un grand banquet tenu à cette occasion que l'on remit au directeur du journal de l'Université de Montréal, M. Denis BOUSQUET, le trophée du Droit, symbole du meilleur journal universitaire de langue française.

A ce même congrès la délégation de l'Université de Montréal que dirigeait M. Bousquet livra une dure bataille, de concert avec la délégation de Laval, pour la reconnaissance du français comme langue officielle de la Presse universitaire sur un pied d'égalité avec l'anglais.

"Le Quartier Latin", plus précisément son co-directeur M. Luc Lacroix, fut chargé de la préparation et de la publication d'un manuel publicitaire de la Presse universitaire qui contiendrait la constitution de cet organisme, son historique, le fonctionnement de ses services, et quelques mots sur les plus beaux journaux universitaires.

Glorification de Mgr de Laval

L'année 1952 sera consacrée à la glorification de Mgr de Laval, premier évêque de Québec. Les archevêques et évêques de la Province de Québec en ont ainsi décidé et le fait a été porté à la connaissance des fidèles dans une lettre collective dont lecture publique a été donnée dernièrement dans les églises catholiques de la Province.

St-Théodore d'Acton

La Messe de Minuit dans notre paroisse a été célébrée avec éclat. La messe fut célébrée par l'abbé André Beaugrand, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe, qui prononça également le sermon de circonstance.

Les messes basses, les cantiques de Noël furent rendus par les Enfants de Marie, sous la direction de Mlle Corinne Jodoin. La chorale se composait de Mlles Thérèse, Denise et Hélène Desautels, Marcelle Tremblay, Marie-Claude Picard, Denise et Noëlla Fontaine, Gline Jodoin et Jeanine Richard.

Un grand nombre de paroissiens s'approchèrent de la Sainte-Table. À une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux et des franc-maçonniers, à l'issue de la grand-messe dimanche dernier, M. Lorenzo Martin a été élu marguillier, en remplacement de M. Pierre Gauthier, sortant de charge.

Chez M. et Mme Elcar Gauthier, M. et Mme Louis Boyer et M. Nelson Boyer, M. et Mme Guy Gauthier, de Sorel; M. et Mme Jacques Gauthier et leurs filles Michèle et Hélène, ainsi que M. et Mme Luc Gauthier, d'Acton Vale.

Chez M. et Mme Jean-Paul Gauthier, M. et Mme Edmond Gauthier et Mlle Marie-Marthe Gauthier, de St-Hyacinthe.

Chez M. René Guerin, M. et Mme Olivia Morin, de St-Jean, et M. et Mme Arthur Lussignat, de Montréal.

Acton Vale

Durant les fêtes de Noël et du Jour de l'An, dans chacun des foyers, régnait la joie de voir tous les enfants réunis sous le toit paternel.

M. et Mme Henri Couture de passage à Sherbrooke à l'occasion du Jour de l'An, ont rendu visite à de nombreux parents.

M. le curé donnait dimanche dernier, les statistiques de la paroisse pour l'année qui vient de se terminer. Il y eut au cours de 1951, 152 baptêmes, 39 mariages et 29 sépultures.

Dimanche dernier, après la grand-messe, eut lieu l'assemblée des anciens et nouveaux marguilliers et des franc-maçonniers de la paroisse, pour l'élection d'un nouveau marguillier en remplacement de M. Valmore Loiselle, marguillier sortant de charge. M. Rodolphe Grenier, cultivateur du Rang St-Théodore, fut élu.

À l'occasion du Jour de l'An, les visiteurs sont venus très nombreux dans notre paroisse.

Nuit de Noël tragique à Shawinigan



Chassé de la maison par son amie de fille parce qu'il faisait trop de bruit, un homme qui s'ennuyait devint tout-à-coup violent à Shawinigan Falls et commença par tuer un constable, puis il en blessa un autre, et, finalement, durant la matinée de Noël, il se fit sauter la cervelle. Alors que les paisibles citoyens revenaient de la Messe de Minuit, ils entendirent des coups de feu. En route pour la mansarde qu'il habitait aux con-

Chassé de la maison par son amie de fille parce qu'il faisait trop de bruit, un homme qui s'ennuyait devint tout-à-coup violent à Shawinigan Falls et commença par tuer un constable, puis il en blessa un autre, et, finalement, durant la matinée de Noël, il se fit sauter la cervelle. Alors que les paisibles citoyens revenaient de la Messe de Minuit, ils entendirent des coups de feu. En route pour la mansarde qu'il habitait aux con-

fin de la ville, Jean-Marie Trotter, 24 ans, s'en allait titubant et puis il épaulait sa carabine et tira. Le Sergent Lachance et le Constable Langevin, de la police de Shawinigan, décidèrent de mettre fin au désordre. Dans leur auto, ils rejoignirent l'énergumène et le Constable Langevin, sautant de l'auto, se mit à lui parler, mais au même moment, Trotter épaula sa carabine et tira. Frappé à la gorge, le constable Langevin tomba mort. Trotter tira ensuite trois balles en direction de l'auto des policiers et blessa le Sergent Lachance à l'épaule et sur le côté de la tête. Puis Trotter enfila à toutes jambes une ruelle avoisinante. Lorsque les policiers du poste central, qui avaient été alertés, arrivèrent sur les lieux, ce fut pour apprendre d'un voisin que Trotter avait ajusté sa carabine dans un baril et s'était fait sauter la cervelle.

NOUVELLES REGIONALES

St-Dominique

La Messe de Minuit dans notre paroisse a été célébrée avec éclat. Prés de l'autel de la Vierge, une crèche symbolique avait été dressée. Les chanteurs de la paroisse rendirent un beau programme sous la direction de M. le Curé Gaudette. Le célébrant était le vicar, Yves deux autres messes, les chanteurs rendirent des cantiques de Noël.

Les Enfants de Marie, au cours de leur assemblée mensuelle, ont procédé à l'élection de leurs dignitaires, comme suit: Mlles Lucille Deslandes, présidente; Huguette Chagnon, vice-présidente; Olivette Richer, Monique Benoit, Ghislaine Breault et Monique Cordeau, conseillères; Jeanette Duroire, secrétaire, ainsi que Françoise Cordeau et Yvette Petit, sacristiennes.

M. et Mme Germain Bousquet (d'Anna Titreault), sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille baptisée: Marie, Michèle, Fernande, Gisèle, Parrain et marraine: M. Gabriel Bousquet et Mlle Michèle-Ange, de La Providence, St-Hyacinthe, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Emile Gâté (Gline Charpentier), annoncent la naissance d'une fille baptisée Marie, Thérèse, Francine, Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Gâté, oncle et tante. Porteuse, Mme Jean-Paul Daudelin, tante.

M. et Mme Lucien Lederey et leurs enfants, de St-Vallier, en visite chez M. et Mme Elcar Gauthier.

MM. et Mmes Augustin et Raoul Thout, Philippe Dion, Gaston Thout et Mlle Juliette Thout en visite chez M. et Mme Marcel Brunelle, de St-Vallier.

M. et Mme Gabriel Bousquet, de St-Hyacinthe, en visite chez M. et Mme Daudelin.

M. et Mme Jean Messier, de St-Hyacinthe, en visite chez M. et Mme Ephrem St-Onge.

Récemment avait lieu le mariage de Mlle Suzanne Paré, fille de M. et Mme Adolphe Paré, à M. Aimé Guilbert, d'Acton Vale.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr Richard Lecomte, c.s.c., curé. Le chant fut rendu par les petits chanteurs de la paroisse, sous la direction des FF. du Sacré-Coeur. Mme Gaston Loiselle touchait l'orgue.

À l'occasion des Fêtes, on a eu la joie de célébrer dans notre paroisse, sous la direction du vicar, l'abbé Bernard Fontaine, et du maire du village, M. Jean-Louis Phénix. Tous les paroissiens se sont montrés généreux envers ceux qui leur tendaient la main pour les pauvres.

St-Liboire

La Messe de Minuit dans notre paroisse a été célébrée avec éclat. Prés de l'autel de la Vierge, une crèche symbolique avait été dressée. Les chanteurs de la paroisse rendirent un beau programme sous la direction de M. le Curé Gaudette. Le célébrant était le vicar, Yves deux autres messes, les chanteurs rendirent des cantiques de Noël.

Les Enfants de Marie, au cours de leur assemblée mensuelle, ont procédé à l'élection de leurs dignitaires, comme suit: Mlles Lucille Deslandes, présidente; Huguette Chagnon, vice-présidente; Olivette Richer, Monique Benoit, Ghislaine Breault et Monique Cordeau, conseillères; Jeanette Duroire, secrétaire, ainsi que Françoise Cordeau et Yvette Petit, sacristiennes.

M. et Mme Germain Bousquet (d'Anna Titreault), sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille baptisée: Marie, Michèle, Fernande, Gisèle, Parrain et marraine: M. Gabriel Bousquet et Mlle Michèle-Ange, de La Providence, St-Hyacinthe, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Emile Gâté (Gline Charpentier), annoncent la naissance d'une fille baptisée Marie, Thérèse, Francine, Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Gâté, oncle et tante. Porteuse, Mme Jean-Paul Daudelin, tante.

M. et Mme Lucien Lederey et leurs enfants, de St-Vallier, en visite chez M. et Mme Elcar Gauthier.

MM. et Mmes Augustin et Raoul Thout, Philippe Dion, Gaston Thout et Mlle Juliette Thout en visite chez M. et Mme Marcel Brunelle, de St-Vallier.

M. et Mme Gabriel Bousquet, de St-Hyacinthe, en visite chez M. et Mme Daudelin.

M. et Mme Jean Messier, de St-Hyacinthe, en visite chez M. et Mme Ephrem St-Onge.

Récemment avait lieu le mariage de Mlle Suzanne Paré, fille de M. et Mme Adolphe Paré, à M. Aimé Guilbert, d'Acton Vale.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr Richard Lecomte, c.s.c., curé. Le chant fut rendu par les petits chanteurs de la paroisse, sous la direction des FF. du Sacré-Coeur. Mme Gaston Loiselle touchait l'orgue.

À l'occasion des Fêtes, on a eu la joie de célébrer dans notre paroisse, sous la direction du vicar, l'abbé Bernard Fontaine, et du maire du village, M. Jean-Louis Phénix. Tous les paroissiens se sont montrés généreux envers ceux qui leur tendaient la main pour les pauvres.

Saint-Paul d'Abbotsford

La Messe de Minuit dans notre paroisse a été célébrée avec éclat. Prés de l'autel de la Vierge, une crèche symbolique avait été dressée. Les chanteurs de la paroisse rendirent un beau programme sous la direction de M. le Curé Gaudette. Le célébrant était le vicar, Yves deux autres messes, les chanteurs rendirent des cantiques de Noël.

Les Enfants de Marie, au cours de leur assemblée mensuelle, ont procédé à l'élection de leurs dignitaires, comme suit: Mlles Lucille Deslandes, présidente; Huguette Chagnon, vice-présidente; Olivette Richer, Monique Benoit, Ghislaine Breault et Monique Cordeau, conseillères; Jeanette Duroire, secrétaire, ainsi que Françoise Cordeau et Yvette Petit, sacristiennes.

M. et Mme Germain Bousquet (d'Anna Titreault), sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille baptisée: Marie, Michèle, Fernande, Gisèle, Parrain et marraine: M. Gabriel Bousquet et Mlle Michèle-Ange, de La Providence, St-Hyacinthe, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Emile Gâté (Gline Charpentier), annoncent la naissance d'une fille baptisée Marie, Thérèse, Francine, Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Gâté, oncle et tante. Porteuse, Mme Jean-Paul Daudelin, tante.

M. et Mme Lucien Lederey et leurs enfants, de St-Vallier, en visite chez M. et Mme Elcar Gauthier.

MM. et Mmes Augustin et Raoul Thout, Philippe Dion, Gaston Thout et Mlle Juliette Thout en visite chez M. et Mme Marcel Brunelle, de St-Vallier.

M. et Mme Gabriel Bousquet, de St-Hyacinthe, en visite chez M. et Mme Daudelin.

M. et Mme Jean Messier, de St-Hyacinthe, en visite chez M. et Mme Ephrem St-Onge.

Récemment avait lieu le mariage de Mlle Suzanne Paré, fille de M. et Mme Adolphe Paré, à M. Aimé Guilbert, d'Acton Vale.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr Richard Lecomte, c.s.c., curé. Le chant fut rendu par les petits chanteurs de la paroisse, sous la direction des FF. du Sacré-Coeur. Mme Gaston Loiselle touchait l'orgue.

À l'occasion des Fêtes, on a eu la joie de célébrer dans notre paroisse, sous la direction du vicar, l'abbé Bernard Fontaine, et du maire du village, M. Jean-Louis Phénix. Tous les paroissiens se sont montrés généreux envers ceux qui leur tendaient la main pour les pauvres.

Meilleurs Voeux ST-HYACINTHE PROPANE Enr. M. et Mme YVON BRETON

MAISON FONDÉE en 1875 à AMSTERDAM BOLS V.O. GENEVER GIN "LE CÉLÈBRE GIN GENRE HOLLANDAIS" DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

CITE DE SAINT-HYACINTHE AVIS Par le présent avis, nous tenons à souligner au public qu'il est absolument défendu de jeter dans la rue, la neige provenant des terrains privés et des couvertures. Toute personne prise à encombler la voie publique avec sa propre neige sera passible d'amende et traduite devant les tribunaux. GAETAN BRUNEAU Directeur des Services Techniques Cité de Saint-Hyacinthe.

Upton

Récemment avait lieu le mariage de Mlle Suzanne Paré, fille de M. et Mme Adolphe Paré, à M. Aimé Guilbert, d'Acton Vale.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr Richard Lecomte, c.s.c., curé. Le chant fut rendu par les petits chanteurs de la paroisse, sous la direction des FF. du Sacré-Coeur. Mme Gaston Loiselle touchait l'orgue.

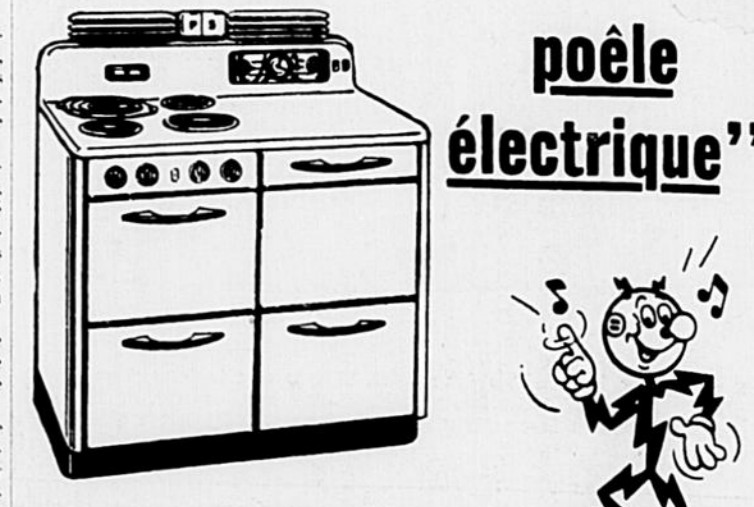
À l'occasion des Fêtes, on a eu la joie de célébrer dans notre paroisse, sous la direction du vicar, l'abbé Bernard Fontaine, et du maire du village, M. Jean-Louis Phénix. Tous les paroissiens se sont montrés généreux envers ceux qui leur tendaient la main pour les pauvres.

À l'occasion des Fêtes, on a eu la joie de célébrer dans notre paroisse, sous la direction du vicar, l'abbé Bernard Fontaine, et du maire du village, M. Jean-Louis Phénix. Tous les paroissiens se sont montrés généreux envers ceux qui leur tendaient la main pour les pauvres.

À l'occasion des Fêtes, on a eu la joie de célébrer dans notre paroisse, sous la direction du vicar, l'abbé Bernard Fontaine, et du maire du village, M. Jean-Louis Phénix. Tous les paroissiens se sont montrés généreux envers ceux qui leur tendaient la main pour les pauvres.

À l'occasion des Fêtes, on a eu la joie de célébrer dans notre paroisse, sous la direction du vicar, l'abbé Bernard Fontaine, et du maire du village, M. Jean-Louis Phénix. Tous les paroissiens se sont montrés généreux envers ceux qui leur tendaient la main pour les pauvres.

Reddy dit: "Vous chanterez durant tout '52 si vous achetez un poêle électrique"



C'est un tel plaisir de cuisiner avec un poêle électrique. Vous n'avez qu'à régler le dispositif de contrôle et à presser un bouton... Résultats: une cuisson parfaite... des aliments plus nutritifs... et bien plus de temps libre! Le poêle électrique vous donne une température précise et constante... qui va directement dans les aliments et non pas dans la cuisine. C'est une économie de combustible et d'aliments. Réglez le cadran et faites autre chose... votre repas sera prêt à l'heure voulue. Faire la cuisine est ainsi plus agréable et vos plats sont plus savoureux.

Passer au plus tôt à notre magasin, pour vous renseigner sur les méthodes modernes de cuisson. VOYEZ VOTRE DÉFAUT DE CUISIÈRES ÉLECTRIQUES OU S-C-P

20 années d'expérience au service du public dans L'ASSURANCE GÉNÉRALE C. MERCURE COURTIER D'ASSURANCES AGRÉÉ FEU - AUTOMOBILE - VOL ACCIDENT - GARANTIE - ETC. Bureau, 98 Saint-Hyacinthe, P.Q. Résidence, 1051 555, 16ième Avenue